

## [VIE DE L'IRSEM \(p. 1\)](#)

Dernières publications de l'IRSEM, Le Collimateur (le podcast de l'IRSEM), Ouvrages publiés par les chercheurs, À paraître, Communiqué, Événements, Actualité des chercheurs, Actualité des chercheurs associés et des doctorants résidents

## [VEILLE SCIENTIFIQUE \(p. 29\)](#)

Dilemme du soldat, Dialogue Shangri-La, Sommet de l'OTAN, Deep fakes

## [À VENIR \(p. 31\)](#)

## VIE DE L'IRSEM

### DERNIÈRES PUBLICATIONS DE L'IRSEM



#### Étude n° 95 – 15 juin.

« [L'armée, les Français et la crise sanitaire – Une enquête inédite](#) », par Anne MUXEL, Florian OPILLARD et Angélique PALLE, 84 p.

L'opération Résilience déclenchée par le président de la République dès le début de la pandémie de Covid-19 confirme la relative évidence avec laquelle le pouvoir civil saisit désormais le personnel militaire en soutien de son action. Cela va-t-il de soi pour les populations ? Qu'en pensent les Français ? Quelle légitimité reconnaissent-ils au pouvoir politique et au pouvoir militaire dans cette situation d'exception ?

C'est un aspect peu analysé de la façon dont la crise sanitaire a été traitée par les autorités politiques et sanitaires et vécue par les populations, non seulement dans ses moments les plus intenses (printemps 2020), mais aussi

dans ses temps de relative accalmie (été 2020, printemps 2021), que cette étude entend présenter. Elle expose les résultats d'une enquête inédite menée auprès d'un échantillon représentatif de la population française sur la perception du rôle et de la mobilisation des armées dans la crise sanitaire. Elle renseigne sur la façon dont se répartit pour l'opinion publique l'équilibre des pouvoirs, des décisions et des compétences entre les pouvoirs civil et militaire lors des crises non conventionnelles. Plus largement, les données recueillies permettent de revisiter le lien des Français à leurs armées, l'image qu'ils en ont, et de cerner l'évolution de leurs attentes en matière de sécurité et de protection. Enfin, l'enquête rend compte de l'état d'esprit des Français confrontés au fléau de la pandémie, aux restrictions imposées et aux inquiétudes que cette crise inédite a pu occasionner.



#### Note de recherche n° 128 – 28 juin.

« [Que sont-ils devenus ? Les trajectoires professionnelles des anciens chercheurs de l'IRSEM \(2016-2022\)](#) », par Jean-Baptiste JEANGÈNE VILMER, 20 p.

Cette note qui étudie les trajectoires professionnelles de la quarantaine de

chercheurs et apprentis-chercheurs ayant quitté l'IRSEM au cours des six dernières années montre que l'IRSEM mène à deux types de carrières : essentiellement la carrière académique, notamment des postes d'enseignants et/ou de chercheurs à l'université et au CNRS, mais aussi la carrière policy, avec des postes dans des ministères et des think tanks privés – une bipartition confirmant la nature hybride de l'institut. Les données figurent en annexe.



**Brève stratégique n° 42 – 29 juin.**

« [Comment la Turquie tire parti de la guerre en Ukraine pour marginaliser les organisations armées kurdes](#) », par Sümbül KAYA, 2 p.

La Turquie mène une opération de marginalisation du PKK/PYD/YPG en usant de deux leviers : mettre son veto à l'entrée de la Suède et de la Finlande à l'OTAN et menacer d'une nouvelle offensive en Syrie. Son objectif est triple :

faire primer ses intérêts sécuritaires, en obligeant ses alliés à respecter sa grille de lecture ; se positionner stratégiquement vis-à-vis des États-Unis ; tirer profit de ces positions sur le plan électoral.



**Note de recherche n° 129 – 30 juin.**

« [L'OTAN : Transformation et plasticité. Une organisation de défense collective conçue pour être évolutive et adaptable](#) », par Eveline MATHEY, 21 p.

L'Organisation du traité de l'Atlantique Nord, considérée par certains comme une organisation de défense conçue pour ne pouvoir réagir qu'aux menaces nées pendant la période de la guerre froide, continue, sept décennies plus tard, de faire la preuve de son utilité. Se tourner vers les paramètres de sa création, remettre en perspective les demandes des gouvernements européens de bénéficier du lien transatlantique, rappeler la volonté américaine de trouver les voies et moyens de surmonter les obstacles de politique intérieure illustrent les différentes facettes d'une problématique complexe. La prise en compte immédiate des conséquences de la fracture née d'un changement de paradigme stratégique, l'approche pragmatique des modalités de rédaction du traité, et la nécessité impérieuse de défendre une société libre ont conduit à donner à l'Organisation ainsi créée une matrice adaptable au contexte susceptible de répondre à des enjeux de défense

évolutifs. Les différents articles du traité constituent l'articulation fondamentale de la plasticité de l'Organisation.



**Strategic Brief No. 34 – Translation.**

« [Clausewitz in Ukraine](#) », by Édouard JOLLY, 2 p. [Traduction de la Brève stratégique n° 34, parue le 16 mars 2022.]

The armed conflict between Ukraine and Russia marks the return of high-intensity warfare in Europe. Chief of the Defense Staff General Burkhard (CEMA)

explained on March 9<sup>th</sup> in a letter addressed to general officers that overstretched and without any reserve force as they are, Ukrainian forces could collapse. Yet the people in arms might be able keep up the fight and prolong the full-scale war into a petty one.



**Research Paper No. 127 – Translation.**

« [The Japanese and their Self-Defence Forces today](#) », by Marjorie VANBAELINGHEM and Alice ORTEGA, 24 p. [Traduction de la Note de recherche n° 127, parue le 23 mai 2022.]

Japan is currently the fifth largest conventional military power in the world, and yet it has no armed forces, since the Japanese Self-Defence Forces (JSDF), created after World War II, cannot be considered as such. This paper looks at this paradox from the perspective of the relationship of these forces to Japanese society and the way in which their image affects defence policy in Japan. To do so, we go back to the origins of the JSDF's status and consider their characteristics and the current limits to their development. We also look at how their image, missions and prerogatives are out of step with the geostrategic context of 2022. The image of the JSDF in the eyes of the Japanese population proves to be the key to understanding the permanence of this paradoxical status. We thus analyze how this image is constructed through public opinion, official communication policy and the influence of external actors, such as the American armed forces.

# LE COLLIMATEUR

## LE PODCAST DE L'IRSEM



### Épisode 158 – 7 juin.

« [Penser la guerre à coups de romans](#) », avec August COLE et Alexandre JUBELIN, 52 mn.

August Cole est co-auteur avec Peter Singer de *Ghost Fleet (La Flotte fantôme)* et *Control* (Buchet-Chastel).

2:30 La genèse de *Ghost Fleet* et les principaux points de l'intrigue.

15:00 Les influences de l'ouvrage et sa réception.

33:00 Le nouveau roman, *Control*, et le progrès technologique.



### Dans le bunker #48 – 10 juin.

« [Top Gun : Maverick](#) » de Joseph KOSINSKI (2022), avec le colonel David PAPPALARDO, le capitaine Tony MORIN et Alexandre JUBELIN, 1 h 17.

1:00 Avis généraux sur le film.

13:00 La mission.

26:00 Les manières de filmer.

36:30 Le facteur humain.

48:30 Le *team-building*.

55:45 L'histoire d'amour.

1:00:00 L'apparition du F-14.

1:12:30 Le réalisme de l'entraînement.



### Épisode 159 – 14 juin.

« [Le combat d'infanterie en Ukraine : Les armes à l'épreuve de la guerre d'Ukraine #5](#) », avec Michel GOYA et Alexandre JUBELIN, 1 h 33.

Michel Goya, colonel issu des troupes de marine à la retraite, est historien et écrivain, consultant défense pour BFM TV.

2:30 Définition et délimitation de l'infanterie.

27:15 Structures et spécificités de l'infanterie russe.

43:30 L'importance des sous-officiers.

48:00 L'infanterie ukrainienne.

56:00 L'équipement.

1:01:20 Forces régulières et irrégulières ukrainiennes.

1:12:00 Les enseignements et adaptations de la guerre.

1:19:00 Le ralentissement du conflit.

1:22:00 L'aide occidentale et ses options.



### Dans le viseur #19 – Rediffusion.

« [Des Caesar à Mossoul](#) », avec Alexandre JUBELIN, 20 mn.

Alors que le duel d'artillerie fait rage en Ukraine, et que l'on parle beaucoup de la livraison des canons Caesar français à l'Ukraine, retour sur l'une des précédentes utilisations des Caesar par l'armée française en Irak, pour plonger au cœur de l'emploi de ces engins et mesurer le chemin parcouru.



### Épisode 160 – 21 juin.

« [Peut-on faire la guerre et se soucier de l'environnement ?](#) », avec Adrien ESTÈVE et Alexandre JUBELIN, 1 h 06.

[Adrien Estève](#) est chercheur post-doctorant à l'IRSEM, co-directeur du numéro 35 de la revue *Les Champs de Mars*, avec un dossier consacré à « Environnement et défense ».

2:30 Les premières apparitions des conséquences environnementales de la guerre.

8:30 L'arrivée progressive de la question environnementale dans les politiques militaires aux États-Unis.

25:30 La prise en compte de l'environnement par le milieu de défense français.

38:00 L'intérêt des armées à limiter leurs empreintes environnementales.

45:00 L'adaptation à des environnements extrêmes.

52:00 Les cadres environnementaux des opérations militaires.

56:30 L'environnement comme facteur de conflit.

1:01:00 Les nouvelles missions des armées liées à l'environnement.



### Épisode 161 – 24 juin.

« [Faut-il se soucier de ne pas humilier la Russie ?](#) », avec Olivier SCHMITT et Alexandre JUBELIN, 23 mn.

Olivier Schmitt est le directeur des études de l'IHEDN.

2:00 Les problèmes logiques du raisonnement aboutissant à « ne pas humilier la Russie ».

4:30 Relations internationales et émotions.

14:15 Jouer un rôle de puissance « médiatrice » ?

18:30 Imaginer une issue de conflit.



**Épisode 162 – 28 juin.**

« [L'Allemagne et son armée](#) », avec Ulrike Franke et Alexandre Jubelin, 57 mn.

Ulrike Franke est *senior policy fellow* à l'European council on foreign relations (ECFR) et co-productrice du Sicherheitshalber podcast.

4:00 La recreation d'armées allemandes après la Seconde Guerre mondiale.

15:50 La réunification allemande et l'absorption de l'armée de RDA dans la Bundeswehr.

21:30 L'existence d'une culture stratégique allemande.

28:00 Le sous-investissement durable dans l'appareil militaire.

36:30 La position allemande face aux interventions françaises.

41:05 L'héritage de la précédente crise ukrainienne en Allemagne et le tournant de février.

47:45 Les livraisons allemandes à l'Ukraine et la durabilité de ces efforts.



Pour ne rien manquer de nos dernières diffusions, [ABONNEZ-VOUS](#) !

Retrouvez tous les épisodes sur Soundcloud, Deezer, Spotify, Itunes et irsem.fr.

**OUVRAGES PUBLIÉS  
PAR LES CHERCHEURS**



**Parution du 2<sup>e</sup> volume de la collection Le Rubicon aux éditions des Équateurs, *Les nouvelles formes de guerre – Nouvelles technologies, guerre cognitive, désinformations, actions clandestines...*, 15 juin 2022.**

On parle beaucoup de la « guerre » mais elle reste une notion molle, aux contours mal définis, en premier lieu parce qu'elle est un phénomène protéiforme : la « guerre » n'est pas qu'un conflit armé interétatique comme celui qui oppose actuellement la Russie et l'Ukraine, c'est aussi et même beaucoup plus souvent des opérations clandestines, des actions invisibles mais influentes, ce que l'on appelle la « guerre cognitive », c'est la désinformation, la « guerre » contre le virus, le rôle des technologies, l'importance de la formation, de la temporalité, etc. C'est, en d'autres termes, un « fait social total ». Ce volume revient sur les différentes formes de la guerre, et ses évolutions les plus récentes, illustrées par des exemples concrets, tirés des quatre coins du monde.

**À PARAÎTRE**



**Numéro d'été de la *Revue Défense nationale*, « AUKUS, un an après », sous la direction de Marianne Péron-Doise et Benoît de Tréglodé, n° 852, juillet 2022.**

Depuis 2016, la *Revue Défense nationale* (RDN) confie à l'IRSEM son numéro d'été. Cette année, il rassemble un ensemble de contributions de chercheurs français et étrangers consacrées au partenariat de sécurité AUKUS, un an après. Pour autant, ce n'est ni un état des lieux fastidieux ni un bilan. L'objectif essentiel de l'accord étant la construction d'au moins 8 sous-marins à propulsion nucléaire, l'horizon reste assez lointain : les spécialistes s'accordent pour évoquer la livraison d'une première unité vers 2030. Ce travail vise à rassembler différentes réflexions qui permettent de contextualiser et de replacer quelques-unes des conséquences stratégiques les plus évidentes de l'AUKUS dans une perspective de court ou long terme. Il pose au final la question des évolutions et des possibles transitions que la

signature de cet accord a directement ou indirectement amenées dans son sillage. Or, le « temps stratégique » est une variable fluctuante selon l'angle adopté. Il peut se contracter sous l'emprise d'une « surprise stratégique », comme ce fut sans nul doute le cas pour la France lors de l'annonce brutale de l'AUKUS le 15 septembre 2021. Il peut aussi s'accélérer comme le montrent le déclenchement de la guerre en Ukraine et l'ajustement rapide et calibré des initiatives décidées par les États-Unis, l'Union européenne et l'ensemble des pays occidentaux.



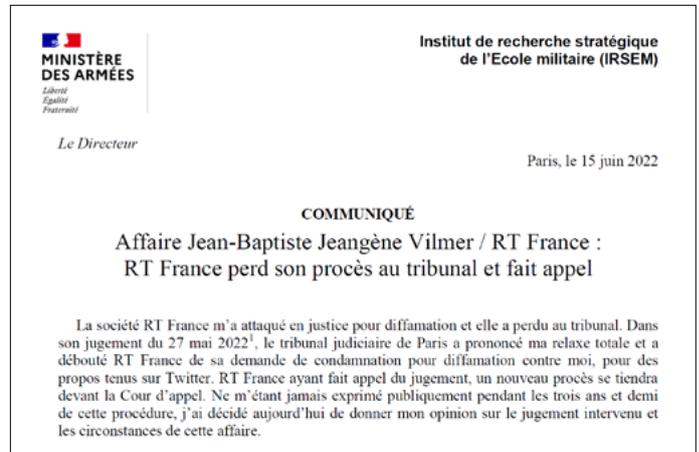
**Louise MATZ et Camille TROTOUX (dir.), *Éthique de la puissance aérienne et de la maîtrise du domaine spatial*, La Documentation française, juillet 2022.**

Cet ouvrage collectif regroupe les actes du colloque organisé à l'École militaire le 20 octobre 2021, ainsi que des contributions extérieures.

Intitulée *Éthique de la puissance aérienne et de la maîtrise du domaine spatial*, et coorganisée par le Centre d'études stratégiques aérospatiales (CESA) et par l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM), cette initiative a été l'occasion pour chercheurs et praticiens de questionner les spécificités d'une éthique propre aux aviateurs dans la troisième dimension et dans l'espace. Cet objectif scientifique s'est articulé autour de quatre grands thèmes de réflexion structurants de l'armée de l'air et de l'espace (AAE) : l'éthique dans l'usage de la force et de la proportionnalité, dans la guerre à distance, dans l'automatisation, puis celle propre au domaine spatial. Alors que l'éthique guide la légitimité de l'action, du commandement et même la raison d'être du militaire, l'ensemble des lois et des normes auxquelles elle répond évolue en permanence. Les progrès techniques récents et l'accélération du tempo des opérations en redessinent-ils les contours pour les aviateurs ? L'espace, milieu de rupture et nouveau théâtre de conflictualités entre puissances, revêt également des enjeux stratégiques futurs d'exercice de la force. La création du Comité d'éthique de la défense en janvier 2020 par Mme Florence Parly, ministre des Armées, atteste de cet élan de réflexion autour de l'éthique des forces armées, de leur institutionnalisation et de leur encadrement juridique. Cet ouvrage collectif ancre la réflexion de l'armée de l'air et de l'espace dans ces débats de société actuels et s'inscrit dans la continuité de cette pensée stratégique, pour anticiper les conflits de demain.

## COMMUNIQUÉ

**Communiqué de presse du directeur de l'IRSEM : « RT France perd son procès au tribunal », 15 juin 2022.**



La société RT France a attaqué en justice pour diffamation [Jean-Baptiste Jeangène Vilmer](#), le directeur de l'IRSEM, et a perdu au tribunal. Dans son jugement du 27 mai 2022<sup>1</sup>, le tribunal judiciaire de Paris a prononcé la relaxe totale de M. Jeangène Vilmer et a débouté RT France de sa demande de condamnation pour diffamation, pour des propos tenus sur Twitter. RT France ayant fait appel du jugement, un nouveau procès se tiendra devant la Cour d'appel.

Ne s'étant jamais exprimé publiquement pendant les trois ans et demi de cette procédure, le directeur de l'IRSEM a décidé de donner son opinion sur le jugement intervenu et les circonstances de cette affaire.

► [Lire l'intégralité du communiqué de presse.](#)

## ÉVÉNEMENTS

### 1<sup>er</sup> juin : Petit-déjeuner Afrique « L'État régional somali d'Éthiopie, une périphérie centrale pour la Corne de l'Afrique ».



Le 1<sup>er</sup> juin 2022, l'IRSEM a reçu Géraldine Pinault, docteur en géographie/géopolitique de l'Institut français de géopolitique de l'Université Paris 8 et consultante indépendante, dans le cadre d'un séminaire consacré à la thématique de « L'État régional somali d'Éthiopie, une périphérie centrale pour la Corne de l'Afrique ».

Dans sa présentation, elle a expliqué la situation complexe de cet État régional somali dans le système éthiopien de fédéralisme ethnique, brutalement remis en question par le conflit en cours depuis fin 2020 entre le gouvernement fédéral et le Front de libération du peuple du Tigré. La région somalie est stratégique pour l'État éthiopien : elle représente un quart de son territoire, comprend de riches ressources en eau et garantit ses accès à la mer. Mais, située à la frontière avec Djibouti, le Somaliland, la Somalie et le Kenya, et habitée par des populations de différents clans dits somalis établis par-delà les frontières, elle est au cœur des logiques géopolitiques de la Corne de l'Afrique. Dans cette région, les clivages politiques et partisans classiques ne permettent pas de comprendre les jeux de pouvoir qui se nouent à plusieurs échelles du territoire. Les dynamiques de clan sont particulièrement importantes. C'est là que se développent des projets pan-somalis qui cherchent à fédérer, non sans difficultés, les multiples clans somalis. Ces projets politiques suscitent des attitudes diverses dans les pays voisins, les autorités somalies étant par exemple peu favorable à la chose car il s'agit de projets portés par un clan qui n'est pas celui des dirigeants actuels.

La présentation et les questions qui ont suivi, ont mis l'accent sur la circulation des élites dans la région, avec des fonctionnaires de nationalité éthiopienne recrutés pour occuper des postes, parfois à hautes responsabilités politiques, dans les pays voisins. Les logiques transfrontalières de clan peuvent expliquer ces dynamiques. Par ailleurs, la conférencière a développé le concept d'entrepreneurs géopolitiques pour désigner ces individus occupant une position hiérarchique élevée, par exemple au sein des autorités traditionnelles, et qui accumulent des ressources matérielles et symboliques à plusieurs échelles, du local à l'international. Ces entrepreneurs, qui ne sont pas toujours des figures liées à l'État, jouent de l'imbrication des dynamiques politiques domestiques et internationales pour renforcer leur position de pouvoir.

**Anne-Laure MAHÉ**  
*Chercheuse Afrique de l'Est*

### 1<sup>er</sup> juin : Séminaire de réflexion autour de la réadaptation de la stratégie française à destination des pays sahéniens et des pays du golfe de Guinée, IRSEM/MEAE/AFD/DGRIS/Expertise France, à l'Agence française de développement.

Dans le cadre d'une réflexion interministérielle animée par la task-force Sahel, le mercredi 1<sup>er</sup> juin 2022 a eu lieu le séminaire de réflexion autour de la réadaptation de la stratégie française à destination des pays sahéniens et des pays du Golfe de Guinée. Ce séminaire a réuni une cinquantaine de participants. Sous format Chatham House, il a été coorganisé avec l'Agence française de développement (AFD), le Centre d'analyse, de prévision et de stratégie (CAPS), la Direction générale des relations internationales et de la stratégie (DGRIS) du Minarm, Expertise France, et l'IRSEM. Le séminaire, divisé en quatre ateliers thématiques, a rassemblé des chercheurs sahéniens et français, ainsi que des acteurs de l'administration française impliqués sur ces questions.

Le premier atelier concernait la question des réponses à apporter aux insurrections djihadistes dans le contexte d'un constat d'impasse stratégique au Sahel actuellement. Les limites de la grille de lecture en termes de lutte contre le terrorisme ont été soulignées, à la fois car celle-ci a créé des attentes trop importantes, mais aussi parce que les insurrections djihadistes s'inscrivent dans une multitude de dimensions qui ne sont pas seulement sécuritaires. De l'exaspération des populations au Sahel naît un ressentiment envers la France, et donc un public réceptif à des offres de nouveaux partenaires, dans un contexte de pratiques informationnelles, notamment russes, mais aussi

d'un double jeu des élites. Enfin, la question des négociations ainsi que des accords politiques qui peuvent être trouvés dans ce contexte ont été discutés.

Le deuxième atelier portait sur la question de l'appui aux questions de gouvernance et démocratie au Sahel. On constate un affaiblissement considérable des capacités de gouvernance et des espaces civiques de certains États sahéliens. Ce constat s'inscrit dans une histoire longue liée à la délitescence de l'État sous ajustement structurel depuis les années 1980. Le gouvernement transnational sous aide a vu la démobilisation de ses fonctionnaires, des problèmes socio-économiques profonds, et *in fine* une désillusion face au modèle démocratique. Un chantier important pour les États sahéliens est la question des relations centre-périphérie, avec des *modi operandi* à repenser, pour sortir d'une logique d'évitement entre acteurs étatiques et citoyens au niveau local. Les solutions d'appui pour les acteurs internationaux pourraient porter sur l'identification des institutions efficaces dans le champ bureaucratique.

Le troisième atelier s'est intéressé aux mesures à mettre en œuvre dans l'évolution de la présence militaire française en Afrique. La reconfiguration actuelle depuis environ une année s'inscrit globalement dans une posture stratégique en termes d'appui aux armées sahéliennes, en « second rideau ». Un débat important porte sur la question de savoir ce qui constitue, au Sahel, les intérêts stratégiques de la France. L'offre stratégique française doit être renouvelée pour mieux correspondre à ses intérêts, mais aussi aux attentes des partenaires sahéliens et du golfe de Guinée. La question des limites de cette coopération a été aussi discutée dans le contexte de resserrement autoritaire, amenant à un consensus sur le besoin d'une approche plus restrictive.

Le dernier atelier a été consacré au soutien à l'émergence de solutions africaines aux problèmes africains, notamment sur l'efficacité des mécanismes de sécurité, organisations et initiatives régionales. Le cas de l'Initiative d'Accra comme forme d'innovation en devenir a été évoqué. Celle-ci est réalisée dans une logique souveraine par les États concernés, en se focalisant notamment sur la question du renseignement. Malgré les annonces, le constat de la militarisation accrue de la réponse, au détriment d'une prise en compte sérieuse des questions de développement régional dans les septentrions, a été relevé par les chercheurs sahéliens.

Entre la tentation d'une « pause stratégique » au Sahel et les défis immenses de la région, la France est ainsi actuellement dans un moment clé de redéfinition des objectifs

de son soutien au Sahel. Ce séminaire a permis d'offrir une analyse sur le fond et de permettre à différents acteurs de débattre des solutions à apporter.

**Maxime RICARD**  
*Chercheur Afrique de l'Ouest*

**Esther BOURGEOIS**  
*Assistante de recherche*

**2 juin : Séminaire IRSEM/National Institute for Defense Studies (NIDS).**



Le jeudi 2 juin 2022, l'IRSEM a accueilli une délégation de huit d'officiers supérieurs japonais et indiens en cours de scolarité au sein du National Institute for Defense Studies (NIDS), dans le cadre des échanges s'inscrivant dans le partenariat existant entre cet institut et l'IRSEM. La délégation japonaise était conduite par le capitaine de vaisseau Katsuya Yamamoto, directeur du département Éducation et du professeur Takeyuki Hasegawa, expert Europe et Russie. L'attaché de défense auprès de l'ambassade du Japon en France, le colonel Tomokazu Matsuzaki, était également présent. [Marjorie Vanbaelinghem](#), directrice adjointe de l'IRSEM, a présidé les échanges en compagnie de chercheurs et assistants de recherche de l'IRSEM (les Dr [Maud Quessard](#), [Pierre Haroche](#), et [Océane Zubeldia](#), le capitaine de frégate (R) [Marianne Péron-Doise](#), Alice Ortega et Théophile Drioux) ainsi que de Céline Marangé (SHD).

Les discussions, couvertes par la règle de Chatham House, ont porté sur l'Indo-Pacifique et les conséquences régionales et internationales de la guerre d'agression russe en Ukraine. La rencontre a été l'occasion de reprendre le fil des activités entre les deux instituts interrompues depuis 2019 en raison de la Covid-19 et traditionnellement nour-

ries par l'envoi croisé de chercheurs et un séminaire de travail. Le NIDS a accueilli cette année le capitaine de frégate Jérôme Chardon destiné à occuper les fonctions d'attaché de défense au sein de la mission militaire de l'ambassade de France à Tokyo à l'été 2022. L'envoi prochain d'un chercheur de l'IRSEM au département Études et recherches sur la sécurité du NIDS est actuellement à l'étude. Jusqu'à présent les séjours de recherche croisés NIDS/IRSEM ont concerné trois chercheurs, dont deux Japonais.

**Marianne PÉRON-DOISE**  
*Chercheuse Sécurité maritime*

**2 juin : Séminaire « La transition burkinabè face aux insurrections djihadistes », avec Mahamoudou Savadogo, chercheur sécurité et défense, et Tanguy Quidelleur, doctorant à l'Université Paris-Ouest Nanterre.**

Le séminaire « La transition burkinabè face aux insurrections djihadistes », organisé par le chercheur Afrique de l'Ouest [Maxime Ricard](#), a réuni Mahamoudou Savadogo, chercheur sécurité et défense ainsi qu'ancien gendarme burkinabè, et Tanguy Quidelleur, doctorant à l'Université Paris-Ouest Nanterre.

Le Burkina Faso fait face à une crise sécuritaire et humanitaire sans précédent. Aujourd'hui, le pays sahélien est devenu l'épicentre de la crise régionale au Sahel. La situation sécuritaire du pays ne cesse de se dégrader face aux insurrections djihadistes. La transition militaire actuelle est issue d'un coup d'État réalisé les 23 et 24 janvier 2022, contre le président récemment réélu Roch Kaboré, mais qui était en perte de légitimité face à l'exaspération des populations.

Aujourd'hui, des villes importantes du Nord et de l'Est du pays, telles que Djibo, sont menacées de passer durablement sous le contrôle des groupes armés. Depuis plusieurs années, dans les marges de l'État et dans les zones dans lesquelles les forces de défense et de sécurité (FDS) ont dû battre en retraite, un véritable système politico-milicien est en place, dans le contexte de la montée en puissance des groupes djihadistes JNIM et EIGS. Plusieurs forces miliciennes sont présentes, comme les chasseurs dozos à l'Ouest (communautés dioulas notamment), mais aussi les Rougas (autodéfense des communautés peules). Mais le principal groupe est celui des Koglweogo (groupe de vigilantisme principalement mossi, majoritaire dans le pays) qui sont pour l'essentiel devenus les Volontaires pour la défense de la patrie (VDP).

Ces derniers sont des supplétifs des FDS, réglementés par une loi votée sous Roch Kaboré. Ils ont aussi consti-

tué une rente électorale, car beaucoup de VDP étaient proches du Mouvement du peuple pour le progrès (MPP), le parti de l'ancien président Kaboré. Les VDP constituent aujourd'hui une forme de milice qui se professionnalise, circule dans le pays, ne se limitant pas à une autodéfense locale, et s'intégrant aux réseaux économiques d'orpillage et des grands commerçants. Tout ceci participe à un effritement du système sécuritaire, dans lequel les grands groupes internationaux miniers ont aussi une responsabilité, en s'attachant les services des FDS au détriment du service public de sécurité.

La transition militaire est actuellement source de désillusions pour les populations burkinabè. La situation du pays semble instable et menace de s'aggraver dans les mois à venir, tandis que les pratiques informationnelles russes s'y développent. Sur le plan humanitaire, la situation est gravissime. Environ 1,7 million de déplacés dans le pays, dont 200 000 de plus depuis début 2022, sont recensés. Si cette crise se pérennise au Burkina Faso, le problème de l'afflux de réfugiés burkinabè, notamment vers la Côte d'Ivoire, pourrait devenir un défi considérable. De plus, avec la pression mondiale sur le prix des denrées alimentaires causée par la guerre en Ukraine, la crise sociale pourrait tendre à s'aggraver, menaçant la transition au pouvoir.

**Maxime RICARD**  
*Chercheur Afrique de l'Ouest*

**Esther BOURGEOIS**  
*Assistante de recherche*

**3 juin : Journée d'étude « La "guerre hybride" à l'épreuve du feu ».**



Le 3 juin, le domaine « Renseignement, anticipation et menaces hybrides » de l'IRSEM proposait une journée d'étude intitulée « La "guerre hybride" à l'épreuve du feu ».

À l'origine de cet événement se trouvait un questionnement sur la pertinence actuelle de la notion de « guerre hybride ». En effet, cette notion correspondant à un usage combiné de moyens conventionnels et non conventionnels pour faire la guerre a émergé au milieu des années 2000, puis a rencontré un grand succès dans la réflexion stratégique à partir de 2014, année coïncidant avec le déclenchement de la guerre du Donbass. Elle est associée à celle des « menaces hybrides », les actions coercitives et subversives qui permettent de mener ce type de conflictualité en déstabilisant l'ennemi et en instaurant un brouillage entre la guerre et la paix. Cependant, dès leur origine, ces termes ont suscité les critiques du monde académique, mettant en doute leur pertinence. Aujourd'hui, c'est l'actualité qui nous impose de réévaluer le bien-fondé de ces notions. Ainsi l'objectif de cette demi-journée d'étude était-il de déterminer si le retour des conflits conventionnels marquait l'invalidation de la guerre hybride ou s'il venait au contraire la renforcer, en la conjuguant avec d'autres théâtres.

Les trois premiers intervenants de cette journée d'étude, Élie Tenebaum, Amélie Férey et Maxime Lebrun, ont apporté des éléments de réponse à ces questions liminaires en proposant des définitions plus substantielles des notions de guerre et de menaces hybrides. Car ces notions restent ambiguës à plusieurs égards : leur définition est multiple et changeante selon les acteurs, leur utilisation tactique ne permet pas de conflit ouvert et leurs *modi operandi* qui peuvent prendre des formes variées – les attaques et le détournement des réseaux télécoms dans le Donbass en étant un exemple présenté par Louis

Pétiniaud durant le second panel. Pourtant cette ambiguïté a une limite, dans la mesure où la guerre hybride a un caractère asymptotique : elle reste située « sous le seuil », ou plutôt sous les seuils juridiques, technologiques et de temporalité stratégique qui empêchent le déclenchement de la guerre, comme le soulignait Amélie Férey. En outre, la guerre et les menaces hybrides se reconnaissent à leur caractère combinatoire, en étant souvent employées concomitamment à d'autres formes d'attaque et de combat.

Pour les trois chercheurs, les menaces hybrides se caractérisent encore par leur dangerosité vis-à-vis des démocraties libérales. Tous se sont montrés soucieux des réponses que ces régimes pouvaient apporter aux « campagnes hybrides » de grande ampleur auxquelles elles font face, d'après l'expression de Maxime Lebrun. Car les menaces hybrides causent non seulement des situations d'incertitude stratégique chez les démocraties, mais elles les poussent aussi à adopter des mesures illibérales telles que la réduction de la liberté d'expression pour se protéger de ces attaques. Le chercheur du centre d'excellence européen de lutte contre les menaces hybrides a alors proposé deux débuts de solution : employer à la fois la dissuasion en infligeant des sanctions et des punitions réputationnelles aux acteurs responsables, et travailler à sa propre résilience aux attaques.

Ces trois premières interventions à dimension plus théorique et contextuelle ont été utilement complétées par des perspectives étrangères, celles de Russie et d'Iran exposées respectivement par Dimitri Minic et Héloïse Fayet, chercheurs à l'Ifri. Dans les deux cas, la production de ces doctrines a été stimulée par l'Occident. En Russie, la crainte d'être dépassé par leurs adversaires a amplifié l'élaboration des stratégies hybrides, alors que dès la fin de l'ère soviétique, le pays cherchait à étendre sa réflexion épistémologique sur l'essence de la guerre aux moyens non militaires. En Iran, la « guerre combinée » est vue comme un mode de conflictualité essentiel pour la défense envers l'adversaire américain, mais aussi pour se préserver d'affrontements armés potentiellement synonymes de lourdes défaites, comme cela fut le cas lors de la guerre avec l'Irak.

Cette journée d'étude a également permis de comprendre que, malgré le retour de la guerre conventionnelle, tous les types d'acteurs militaires tentent de s'adapter à l'hybridité, tant à l'étranger qu'en France. Ici, la lutte informationnelle est progressivement intégrée à la conduite des opérations des forces armées, car d'après le colonel Emmanuel Devigne, elle est devenue déterminante pour

préservent la liberté de manœuvre et d'action de l'armée. C'est également le cas pour les forces spéciales, expliquait le colonel Laurent Bansept. Celles-ci cherchent à s'adapter aux stratégies hybrides tout en conservant leurs missions traditionnelles, notamment en réduisant la taille de la « signature » de leurs opérations pour être plus discrets. Selon Benjamin Oudet, quelques documents stratégiques suggèrent qu'il en est de même pour les services de renseignement, en dépit de la difficulté à connaître leur stratégie officielle. Cependant, selon le jeune chercheur, étant donné la segmentation et la spécialisation des services, il est possible que les termes « menaces hybrides » recouvre plutôt pour les services l'ensemble des risques qui ne correspondent pas à leurs domaines d'expertise, ce qui questionne à la fois la pertinence de la notion et de la structuration des services.

Pour autant, l'adaptation des acteurs militaires à la guerre hybride n'est pas aisée dans la mesure où elle déterritorialise l'affrontement et contraint les militaires à continuer de se mobiliser en temps de paix. En outre, elle oblige chacun des acteurs militaires à lutter pour la préservation de sa crédibilité et de sa légitimité à défaire des narratifs rivaux.

Ce séminaire « La "guerre hybride" à l'épreuve du feu » a donc contribué à consolider la définition de la guerre hybride. En exposant combien l'hybridité était intégrée aux stratégies française et étrangères et comment de multiples acteurs militaires tentent d'adapter leurs pratiques à cette nouvelle forme de conflictualité, le séminaire a ainsi démontré que la guerre hybride, en dépit du retour de l'affrontement armé, est devenue incontournable dans les pratiques militaires actuelles.

**Chloé GONDAT**  
*Assistante de recherche*

**7 juin : Colloque « La gouvernance européenne des technologies émergentes : concepts, enjeux et pratiques », IRSEM/Collège militaire royal de Saint-Jean/ EU Cyber Direct – EU Cyber Diplomacy Initiative/Peace Research Institute Oslo.**



Le 7 juin dernier, l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM) et le Collège militaire royal de Saint-Jean en partenariat avec l'EU Cyber Direct – EU Cyber Diplomacy Initiative et le Peace Research Institute Oslo, ont organisé un colloque intitulé « La gouvernance européenne des technologies émergentes : concepts, enjeux et pratiques ». Ce colloque international a mis en lumière l'intérêt grandissant des instances européennes à l'égard des technologies émergentes avec la mise en place de différentes initiatives et les défis auxquels elles doivent faire face.

En introduction [Marjorie Vanbaelinghem](#), directrice adjointe de l'IRSEM, a souligné l'importance de cet événement qui se situe à la croisée de l'agenda de fin de mandat de la présidence française du Conseil de l'Union européenne (PFUE), d'horizon Europe, et de la réglementation de la Commission européenne en matière de drones.

Caroline Vinot, secrétaire générale adjointe du Secrétariat général aux affaires européennes (SGAE), a prononcé le discours inaugural en soulignant dans quelle mesure la souveraineté technologique et numérique de l'Union européenne (UE), inhérente à son autonomie stratégique, passe par une anticipation des grandes tendances technologiques. Dans un contexte international complexe, les crises successives ont mis en évidence les dépendances européennes aux fluctuations extérieures. En suivant la feuille de route tracée par la boussole stratégique, il est désormais nécessaire que l'UE renforce son autonomie dans les secteurs clés de la santé, du numérique, des semi-conducteurs et de la défense. Les acteurs du numérique doivent notamment se conformer à l'arsenal juri-

dique européen pour garantir la souveraineté numérique de l'UE. Quant au risque de pénurie des semi-conducteurs, la souveraineté européenne sur les chaînes d'approvisionnement reste une problématique à résoudre. Selon Caroline Vinot, ces objectifs mobilisent un cadre d'action global faisant appel à des partenariats public-privé pour leur financement, et combinant des approches militaire, industrielle, économique, stratégique et académique.

Un premier panel, modéré par [Pierre Haroche](#) (IRSEM), a porté la discussion sur la spécificité européenne en matière d'intelligence artificielle (IA), de l'intégration des drones, du cyber, ainsi que du rôle des institutions européennes et internationales. Dans cette perspective, Raluca Csernatonu (EU Cyber Direct – EU Cyber Diplomacy Initiative) a évoqué la nécessité pour les États membres de coopérer pour élaborer un modèle autonome en matière de données, ainsi que pour adapter les systèmes d'IA à l'arsenal juridique européen. Chantal Lavallée (Collège militaire royal de Saint-Jean) a ensuite présenté la stratégie européenne en matière de drones qui repose essentiellement sur un cadre réglementaire adapté, mais est en train de prendre progressivement une dimension globale pour assurer sa cohérence avec d'autres initiatives de l'UE. François Delerue (EU Cyber Direct – EU Cyber Diplomacy Initiative) a, quant à lui, identifié l'accélération depuis 2016 d'une cyberdéfense européenne faisant de l'UE une superpuissance législative en la matière. Par ailleurs, selon Xavier Pasco (Fondation pour la recherche stratégique, FRS) pour bâtir une constellation satellitaire européenne, il sera nécessaire de combiner l'activité de la filière spatiale, la coopération avec le monde du numérique et un financement public massif. Antonio Missiroli (Institute of Security and Global Affairs) a, pour sa part, comparé les stratégies européenne et otanienne à propos des technologies émergentes. L'UE doit néanmoins trouver sa propre voie de régulation, correspondant à ses valeurs, son modèle de financement et ses intérêts.

Un second panel, modéré par [Benoît Rademacher](#), (IRSEM) est venu clôturer la matinée. Il a proposé aux quatre intervenants une discussion autour des défis que l'UE doit relever en matière de gouvernance des nouvelles technologies. Tout d'abord, David Foricher (Agence de l'innovation de défense, AID) a exposé le rôle de l'AID et de l'importance des financements européens, dans la mise en œuvre des technologies émergentes notamment civiles au service des armées françaises. Jocelyn Mawdsley (Université de Newcastle) a ensuite parlé de la réglementation des industries et des technologies de défense. Elle a interrogé l'aspect éthique et sociétal des politiques de défense européennes. Anna Jackman (Université de

Reading) a focalisé sa réflexion sur le caractère perturbateur des drones pour l'environnement, mais aussi sur leur utilisation pour des missions d'intérêt public. Enfin, face à la multiplication des désastres climatiques, Bruno Charbonneau (Collège militaire royal de Saint-Jean) a souligné le fait qu'une prise de conscience devrait se renforcer au sein des acteurs publics et privés du secteur de la défense, particulièrement énergivore.

Une table ronde s'est ensuite tenue en début d'après-midi, modérée par Chantal Lavallée, sur un cas pratique, celui de l'intégration des drones dans l'espace aérien européen. Maria Algar Ruiz (AESA) a exposé les initiatives réglementaires à l'échelle européenne pour permettre cette intégration de manière sécuritaire, avant que Séverine Charmant (Direction générale de l'aviation civile, DGAC) ne détaille les actions de la DGAC en France pour accompagner la filière drones. Christophe Hindermann (Direction de la circulation aérienne militaire, DIRCAM) et Christophe Vivier (Agence européenne de défense, AED) ont ensuite présenté la dimension militaire de cette gouvernance aérienne, respectivement aux niveaux européen et français, à travers des exemples concrets. La présence de ces acteurs a permis de mieux comprendre le positionnement des autorités aériennes civiles et militaires, européennes et françaises à l'égard des technologies émergentes et de leur potentiel.

Pour clôturer ce colloque, le coordinateur du projet EU Cyber Direct – EU Cyber Diplomacy Initiative Dennis Broeders (Université de Leiden) a analysé la vision européenne de la souveraineté numérique et souligné le grand défi géopolitique qu'il constitue. L'ingénieur général hors classe de l'armement Nicolas Fournier, directeur général du numérique et des systèmes d'information et de communication (DGNUM), a subséquemment présenté le point de vue du ministère des Armées en tant qu'utilisateur des technologies. En exposant cette vision du numérique et de la souveraineté, il a alors permis de conclure ce colloque sur l'énonciation des grands enjeux de la souveraineté numérique française, en phase avec les enjeux européens précédemment exposés.

**Valentin COLLUMEAU et Charles JOSEPH**  
*Assistants de recherche*

7 juin : Séminaire Jeunes chercheurs.



Mardi 7 juin s'est tenu le séminaire Jeunes Chercheurs de l'IRSEM, animé par [Thibault Delamare](#), chercheur post-doctorant spécialiste des relations civilo-militaires (IRSEM), [Thomas Calvo](#), chercheur Économie de défense (IRSEM) ainsi que Gilles Ferragu, membre du Service historique de la défense (SHD).

Yaodia Sénou Dumartin, doctorante interdisciplinaire droit-économie à l'université de Bordeaux, a présenté l'avancée de ses travaux sur sa thèse « Recherche sur la conflictualité de la constitution : une méthode économique au service de l'analyse ». L'influence de la constitution sur le conflit a été peu étudiée : la constitution étant toujours pensée dans une logique de pacification, en tant que norme régulatrice des rapports sociaux, tel un contrat social. Ainsi, ses recherches ont porté sur l'influence de la constitution sur la survenance du conflit armé avec la méthode économique au service de l'analyse juridique. Plusieurs questions en découlent : La constitution est-elle conflictogène ? Toutes les composantes constitutionnelles exercent-elles la même influence sur la survenance du conflit ? L'ambition de l'étude serait, *in fine*, de proposer une meilleure connaissance des causes du conflit à travers la préhension de la variable constitutionnelle.

Pour répondre à ces interrogations est utilisée une approche scientifique originale et particulièrement intéressante. Ici l'analyse économique sert à vérifier l'hypothèse de départ selon laquelle la constitution serait une variable explicative du conflit armé. Il s'agit d'intégrer à la recherche juridique une méthode quantitative, permettant de généraliser des conclusions et de déterminer si un résultat est spécifique à un pays donné ou si la portée de ce résultat peut être étendue à d'autres pays.

Dans une première partie, la doctorante présente sa méthode de recherche qui allie le droit et l'économie. Tout d'abord, il y a un travail de définition de ce qu'est

un conflit, nécessaire pour son analyse quantitative. Elle s'est fondée sur la définition de l'*Uppsala Conflict Data Program* : « un incident mobilisant la force armée entre un gouvernement et des civils et causant au moins 25 morts ». Ensuite, elle érige une base de données compilant différentes caractéristiques constitutionnelles et démographiques. Pour ce faire, elle s'est appuyée sur des bases de données préexistantes telles que *Comparative Constitution Project* ou des données relatives à la polarisation ethnique et religieuse. Elle crée ensuite des variables qui peuvent avoir une influence sur la survenance d'un conflit armé, telles que la rigidité de la constitution ou encore la forme de gouvernement. Enfin, elle doit effectuer un travail économétrique visant à trouver le lien de causalité entre paramètres constitutionnels et survenance du conflit armé interétatique.

Son travail économétrique se présente sur la forme d'un modèle logit dans l'optique d'inclure toutes les variables constitutionnelles en un seul modèle. Les premiers résultats suggèrent une liaison positive entre la survenance du conflit armé et plusieurs variables constitutionnelles, telles que l'adoption d'une nouvelle constitution ou la fréquence de ses révisions.

Dans une seconde partie, la doctorante a présenté un chapitre de sa thèse consacré à l'absence de prise en compte des minorités par la constitution comme vecteur de conflit. Lorsque la constitution n'intègre pas les minorités, elle ouvre la voie à leur rejet, à leur persécution. L'absence de reconnaissance ne permet pas à des groupes de bénéficier de régimes juridiques protecteurs mais elle soustrait parfois ces groupes à l'application du droit commun. La théorie de la privation relative enseigne que le déséquilibre entre les différentes composantes de la population dans la jouissance des droits fondamentaux serait déjà facteur de conflit, la constitution posant déjà les jalons du conflit. À cet égard, la situation des Rohingyas au Myanmar offre une illustration de la nature conflictuelle de l'absence de reconnaissance constitutionnelle d'une minorité : la constitution reconnaissant 35 minorités à l'exclusion des Rohingyas, donne lieu à un conflit armé depuis 2016. Parmi les États les plus polarisés ethniquement : la Jordanie, le Koweït, le Guatemala, le Maroc, la Guinée, seules les îles Fidji prévoyaient que jusqu'en 2018 l'élection des membres à la Chambre des représentants tiendrait compte du critère ethnique.

Ainsi, ce qui est conflictogène c'est que la constitution donne à voir le peuple comme un tout homogène, en niant la diversité présente. Ce rejet symbolique amenant à une exclusion juridique. Donc la conflictualité serait

moins imputable à un paramètre pris isolément mais à un ensemble de paramètres qui caractérisent l'exclusion des minorités.

Thibault Delamare et Thomas Calvo ont commenté la présentation, soulignant l'aspect pionnier de son travail au regard de la littérature actuelle en France. L'intérêt de sa méthode a été rappelé par les deux chercheurs. Ils ont invité Yaodia Sénou Dumartin à ne pas s'enfermer dans des biais de sélection : les 25 morts définissant un conflit, la non-prise en compte des États sans constitution, son traitement des guerres internes internationalisées...

Gilles Ferragu s'est montré très enthousiaste quant à l'existence possible d'un modèle exposant l'influence de la constitution sur l'occurrence de conflits armés. Il suggère d'inclure le terrorisme dans ses variables. Étant un phénomène diffus et ne faisant pas forcément de victimes, il faudrait trouver une méthode afin de l'intégrer dans la recherche. Il a également vu un intérêt à aborder la question des minorités régionales en France, qui fait ressortir en filigrane les questions linguistiques et religieuses.

La présentation s'est achevée sur des questions de l'assistance allant de la question indépendantiste en Catalogne, à l'invasion russe en Ukraine, en passant par des questions plus techniques sur la variable de l'autonomie territoriale.

**Valisoa JACQUOT**  
*Assistant de recherche*

**8 juin : Conférence [en ligne] : Présentation de l'ouvrage *Routledge Handbook of African Peacebuilding* de Bruno CHARBONNEAU et Maxime RICARD.**



Cette conférence au sein de l'IRSEM a réuni les co-directeurs de l'ouvrage *Routledge Handbook of African Peacebuilding*, Bruno Charbonneau (Collège militaire royal de Saint-Jean, Canada) et [Maxime Ricard](#) (IRSEM),

ainsi que plusieurs auteurs et autrices, qui ont présenté en ligne. Ces spécialistes internationaux, dont plusieurs sont basés sur le continent africain, ont abordé les thématiques de leurs chapitres et participé à une réflexion sur l'avenir de la consolidation de la paix en Afrique ainsi que sur les obstacles structurels à celle-ci. L'esprit de cet ouvrage est de montrer que la consolidation de la paix est au centre de luttes politiques pour la forme de paix à promouvoir. Au-delà des questions et pratiques institutionnelles, bureaucratiques, techniques et opérationnelles, la construction de la paix est contestée, ce qui indique l'intensité des luttes pour définir ce qu'est l'ordre politique légitime dans des situations de conflits armés.

Dans un premier temps, les auteurs ont avancé leurs arguments respectifs à chaque chapitre. L'ouvrage expose les divers acteurs prenant part à la consolidation de la paix, allant des acteurs institutionnels à ceux impactés localement. Marina Sharpe a abordé la prévention des déplacements forcés causés par les conflits en Afrique. Laurie Nathan a souligné que les médiations africaines dans les conflits de haute intensité s'orientent vers une gouvernance démocratique libérale combinée à des accords de partage du pouvoir et que sa pratique montre un caractère illibéral. Dr Briony Jones a montré comment le continent est à la fois central et marginalisé dans la production de politique transitionnelle. Ousmane Diallo a mis en avant l'échec de l'approche du G5 Sahel pour résoudre les conflits dans la région. Adwoa Frimpong a analysé les défis de l'intervention régionale de la CEDEAO en Guinée-Bissau (ECOMIB). Jonathan Sears a souligné que les paradigmes de la consolidation de la paix et du développement ont des logiques circulaires et invitent à des interventions quasi permanentes dans les États et sociétés du continent.

Dans un second temps, les auteurs se sont exprimés sur leur vision du futur de la consolidation du maintien de la paix en Afrique, en particulier dans le contexte de la pandémie de Covid-19 mais aussi des défis liés aux changements climatiques. Les contributeurs ont aussi discuté des défis structurels de la consolidation de la paix en Afrique. Bruno Charbonneau a rappelé que la consolidation de la paix à l'ère des changements climatiques participe à une reconfiguration des politiques et pratiques. L'exemple du Niger et l'impact de la prise en compte de ce paramètre sur les pratiques de gouvernance locale illustrent cet argument. Les contributeurs ont aussi relevé les difficultés pour le continent de s'approprier les politiques de consolidation de la paix dans un contexte de dépendance, mais aussi de renforcement des pratiques autoritaires en Afrique.

Ce livre souligne un grand nombre d'asymétries structurelles et de pouvoir dans les pratiques, les institutions et les relations de la consolidation de la paix en Afrique. Celles-ci sont inséparables de la politique internationale des interventions dans les conflits armés africains. Malgré les diverses tentatives d'effacer cette dimension politique, la construction de la paix rencontre inévitablement la question de savoir pour qui elle est réalisée.

**Maxime RICARD**  
*Chercheur Afrique de l'Ouest*

**Esther BOURGEOIS**  
*Assistante de recherche*

**14 juin : Séminaire « Conflits et économie de défense » : « Cooperation between National Armies: Evidence from the border regions in the Sahel », avec Oliver VANDEN EYNDE.**



Le séminaire « Conflits et économie de défense » a repris le 14 juin 2022 à la suite de la prise de poste de [Thomas Calvo](#), chercheur en économie des conflits et économie de défense à l'IRSEM. Oliver Vanden Eynde était le premier invité du séminaire. Professeur d'économie titulaire d'une chaire à l'École d'économie de Paris (PSE) et chargé de recherche au CNRS, il a publié dans certaines des meilleures revues internationales à comité de lecture d'économie (*American Economic Review*, *Review of Economics and Statistics*, *Economic Journal*, entre autres). Il coordonne un projet financé par l'Agence nationale de la recherche (ANR) autour des questions de coopération dans les zones de conflit (COOPCONFLICT).

Il a présenté un travail en cours, co-écrit avec Marion Richard, doctorante à PSE et à l'Université catholique de Louvain, sur les impacts des alliances militaires internationales sur les violences. Plus particulièrement, les auteurs étudient les impacts de la mise en œuvre de la

force d'intervention transfrontalière du G5 Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad) depuis 2017 sur l'intensité des violences dans la zone sahélienne et sur les dynamiques et propagation des violences, notamment dans la région des trois frontières (Burkina Faso, Mali et Niger). Pour répondre à cette question, les auteurs tirent profit d'une base de données recensant tous les événements violents avant et après la mise en place de la force d'intervention du G5 Sahel.

Emmanuelle Lavallée, maître de conférences à l'Université Paris-Dauphine, économiste travaillant notamment sur les impacts socio-économiques du conflit au Mali, a ensuite discuté ce travail et lancé une discussion fournie entre les participants et l'intervenant.

Ce premier séminaire, après une longue période d'absence, s'est déroulé sous format hybride et a rassemblé trente personnes. Il est prévu que ce séminaire, qui fait intervenir des chercheurs du monde académique en économie des conflits et économie de défense, reprenne dès septembre 2022 mensuellement dans un format similaire.

**Thomas CALVO**  
*Chercheur Économie des conflits et économie de défense*

**15 juin : Webinaire « Ukraine War and Geopolitical Implications for Europe and Asia », IRSEM/Taiwan Center for Security Studies (TCSS).**



En ce 112<sup>e</sup> jour de guerre, l'IRSEM et le Taiwan Center for Security Studies (TCSS) de la National Chengchi University ont co-organisé, le mercredi 15 juin 2022, un webinaire sur la guerre en Ukraine et les implications géopolitiques de celle-ci pour l'Europe et l'Asie, en réunissant des chercheurs et experts français, taiwanais et indien. [Édouard Jolly](#), chercheur en théorie des conflits armés et philosophie de la guerre à l'IRSEM, a présenté tout d'abord les leçons opérationnelles de la guerre en Ukraine. Il a été suivi par l'amiral Richard Y. K. Chen, ancien vice-ministre de la Défense taiwanais, qui a présenté les leçons de cette guerre en utilisant la COP, *common operational picture*. [Maxime Audinet](#), chercheur à l'IRSEM et spécia-

liste des stratégies d'influence russes, a expliqué quelles étaient les conséquences de l'invasion russe en Ukraine dans l'espace informationnel. [Pierre Haroche](#), chercheur en sécurité européenne à l'IRSEM, a montré comment la guerre en Ukraine a révélé l'Union européenne comme acteur géopolitique. James F. Tzeng, conseiller en sécurité nationale à la National Policy Foundation taïwanaise, a présenté ce qui, dans la guerre entre l'Ukraine et la Russie, pouvait servir de leçons pour renforcer la défense taïwanaise. Enfin, Veeresh Kanduri, chercheur au TCSS et Young National Security Fellow au Forum for Integrated National Security indien, est revenu sur la position de l'Inde face au conflit russo-ukrainien. Plusieurs questions ont été posées aux intervenants par les membres du public, dont l'amiral Édouard Guillaud. La discussion a été modérée par [Carine Monteiro](#), doctorante associée à l'IRSEM et alors invitée au TCSS.

**Carine MONTEIRO DA SILVA**  
*Doctorante associée*

**20 juin : Colloque « La mobilisation des armées dans la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 », IRSEM/CEVIPOF.**



Le lundi 20 juin s'est tenu le colloque, organisé par l'IRSEM et le CEVIPOF, sur la mobilisation des armées dans la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19. Rassemblant des militaires et des universitaires français et internationaux, ce colloque a clôturé le programme de recherche ANR ARMY, qui analyse le rôle des armées dans la gestion de la pandémie de Covid-19 et sa perception par la population française.

La journée a débuté par un discours d'ouverture du directeur de l'IRSEM, [Jean-Baptiste Jeangène Vilmer](#), suivi d'une présentation du programme de recherche par [Anne Muxel](#) (directrice du domaine « Défense et société »), et

une présentation *keynote* de Pascal Vennesson (professeur des Universités en science politique, Université Paris-Panthéon-Assas, Senior Fellow, S. Rajaratnam School of International Studies). Ces discours introductifs ont été l'occasion de mettre en lumière le rôle d'un acteur peu étudié dans le cadre de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 et de cerner les débats sur l'engagement des armées dans ce type de crise.

Trois tables rondes ont structuré ce colloque. La première, modérée par [Édouard Jolly](#) (chercheur à l'IRSEM), portait sur les dispositifs militaires de gestion de crise. Les interventions du général Didier Lanteri (médecin chef des services, officier général relations internationales au Service de santé des armées), du colonel Rémi Cottin (chef de la conduite des opérations sur le territoire national, Centre de planification et de conduite des opérations, état-major des armées), et du lieutenant-colonel Cyrille Chauveau (état-major du commandement des Formations militaires de la sécurité civile, armée de terre), ont permis de présenter leurs retours d'expériences et leurs témoignages sur le rôle des armées dans le cadre de l'opération Résilience et dans la gestion de crise.

La deuxième table ronde, modérée par Anne Muxel, abordait la thématique de la coopération civilo-militaire et sa perception par la population française. À cette occasion, les résultats du projet de recherche ANR ARMY ont été présentés. Dans un premier temps, Anne Muxel (responsable scientifique du programme ANR ARMY) a livré les résultats de l'enquête quantitative menée dans le cadre du programme de recherche. Elle a montré la façon dont la crise sanitaire a été traitée par les autorités politiques et sanitaires et vécue par les populations. Dans un second temps, [Florian Opillard](#) et [Angélique Palle](#) (chercheurs à l'IRSEM) ont présenté le volet qualitatif du programme de recherche et décrit la diversité des fonctions militaires sollicitées dans la gestion de cette crise majeure ainsi que la spécificité des savoir-faire militaires en situation d'urgence. La dernière intervention de cette table ronde menée par Olivier Borraz et Henri Bergeron (directeurs de recherche au CNRS au Centre de sociologie des organisations, Sciences Po) a permis d'aborder plus largement les enjeux organisationnels et institutionnels de la gestion de la crise sanitaire.

Enfin, la troisième table ronde était dédiée à une analyse comparative internationale de l'usage et des fonctions des armées dans la gestion de la crise sanitaire. L'intervention de Rut Diamint (professeure à l'Universidad Torcuato Di Tella [UTDT] et chercheuse principale du Consejo Nacional de Investigaciones Científicas y Tecnológicas) a concerné

le cas de l'Amérique latine. Juliette Genevaz (maîtresse de conférences à l'Université Lyon 3, chercheuse à l'IFRAE [UMR 8043]) a présenté le cas de la Chine. Quant à Matteo Mazziotti di Celso (capitaine de l'armée de terre italienne, doctorant en études de sécurité à l'Université de Gènes), il a insisté sur les spécificités du cas italien.

La journée a été clôturée par le discours de [Jean-Vincent Holeindre](#) (directeur scientifique de l'IRSEM et professeur des Universités à l'Université Paris-Panthéon-Assas), qui a souligné l'intérêt des thématiques d'étude concernant le recours et la mobilisation des armées au sein du territoire national, dans un contexte international marqué par la multiplication de crises complexes de grande ampleur. Ce colloque a été l'occasion d'interroger la pluralité et le statut des missions des armées, en France et à l'international, à partir du regard croisé des militaires, des chercheurs, des pouvoirs publics et de la population française.

**Charlotte DUCRET**  
*Assistante de recherche*

**20-21 juin : 2<sup>e</sup> réunion du Network of European Strategic Studies Institutes (NESSI), Lisbonne.**



La directrice adjointe de l'IRSEM, [Marjorie Vanbaelinghem](#), s'est rendue à Lisbonne pour la 2<sup>e</sup> réunion du Network of European Strategic Studies Institutes (NESSI). Ce réseau, composé d'instituts de recherche stratégique à l'affiliation institutionnelle, créé à l'initiative de l'IRSEM en septembre 2021, est présidé cette année par le Portugal.

L'Instituto da Defesa portugais a organisé la rencontre en deux temps : une série de conférences et discussions autour du thème *European defence and the defence of Europe*, et une réunion sur l'organisation du réseau et des activités possibles.

Sven Biscop (Egmont Institute) a évoqué le conflit en Ukraine et la posture européenne vis-à-vis de la Russie et de la Chine. José Costa Pereira, représentant permanent portugais à Bruxelles, a quant à lui rappelé le contexte récent dans lequel la thématique de la défense était traitée à Bruxelles, depuis le Brexit jusqu'à la Boussole stratégique, en mettant en avant la position constante portugaise en faveur d'un consensus sur ces sujets. Enfin, Raluca Csernaton (Carnegie Bruxelles) a analysé la coopération EU-NATO en matière d'industrie de défense, appelant l'Europe à éviter la redondance avec les États-Unis en matière de développement de technologies de pointe, et à laisser entrer de nouveaux acteurs sur le marché pour inciter à un changement de culture au sein de l'industrie.

La seconde partie de la rencontre a exploré les possibilités de développement du réseau NESSI et de ses activités. Les différents instituts ont d'abord exposé leurs travaux et leur positionnement dans leur pays, faisant apparaître une forte hétérogénéité au sein du réseau. Les échanges ont porté sur les sujets de recherche en commun et ont permis d'exposer les bonnes pratiques en matière de fonctionnement. Le Portugal a proposé d'organiser deux activités pour le reste de sa présidence : une conférence en ligne en septembre et une publication en ligne, à partir des contributions de l'ensemble des membres du réseau.

Le German Institute for Defence and Strategic Studies (GIDS) s'est porté volontaire pour assurer la présidence du réseau en 2023, tandis que la Roumanie a fait état de son souhait de lui succéder en 2024. Des instituts finlandais et belge ont demandé à adhérer au réseau et devraient être invités à la prochaine réunion.

**Théophile DRIEUX**  
*Assistent de recherche*

**21 juin : Symposium « Guerres de l'information et Alliances stratégiques », IRSEM/Réseau d'analyse stratégique (RAS).**



Le 21 juin s'est tenu le premier symposium annuel entre les chercheurs français et canadiens issus de l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM) et du Réseau d'analyse stratégique (RAS). Organisé en format workshop de deux demi-journées à l'Innovation Defense Lab (Paris), ce symposium a été l'occasion de proposer des regards croisés sur des enjeux stratégiques cruciaux. Après de traditionnels mots de bienvenue, les discussions se sont orientées vers deux thèmes : les guerres de l'information à l'ère numérique, ainsi que la modernisation et la résilience des alliances dans les espaces euro-atlantique et indo-pacifique.

La première partie de la journée était composée de trois temps d'échanges centrés sur la transformation et la complexification des guerres de l'information au regard du perfectionnement technologique du secteur du numérique. Dans une première table ronde présidée et modérée par Jean-Christophe Boucher (RAS-Université de Calgary), Olivier Chatain (IRSEM-HEC) a exposé les stratégies de modération des plateformes de contenu à l'aune de leur modèle d'affaires. En s'appuyant sur l'angle des études de gestion, celui-ci a présenté la difficile gestion des externalités politiques engendrées par les effets de réseau pour les plateformes de contenus numériques.

Le deuxième panel de discussion s'est penché sur l'étude des écosystèmes d'influence informationnels russes au Canada et en Afrique. [Maxime Audinet](#) (IRSEM) et Colin Gérard (IFG) ont détaillé des exemples d'opérations d'influence menées par des acteurs russes au Sahel *via* des analyses lexicométriques. Jean-Christophe Boucher (RAS-Université de Calgary) a quant à lui présenté le cas des opérations d'influence menées sur les réseaux sociaux

au Canada et la polarisation politique des échanges sur les médias sociaux, en s'appuyant sur le cas de la guerre russo-ukrainienne. Le lieutenant-colonel Yves Desbiens (OTAN) a clôturé ce temps d'échanges en décrivant la façon dont le Centre d'excellence des communications stratégiques de l'OTAN travaille en vue d'exposer et de comprendre les tactiques de groupes russes menant des opérations d'influence sur les réseaux sociaux, en Afrique ou en Europe orientale.

La troisième table ronde de la matinée visait à promouvoir la jeune recherche : deux doctorants ont à cet effet exposé les premières conclusions de leurs travaux de thèse. Dusan Bozalka (CARISM) a décrit les stratégies informationnelles mobilisées par les acteurs pro-russes dans l'instrumentalisation des écosystèmes complotistes sur Twitter et Telegram, desquels il a extrait plus de 2,1 millions de données. Sarah Rodriguez-Louette (CREW), quant à elle, s'est chargée d'analyser les enjeux stratégiques liés au concept du *National Divorce*. Dans une Amérique toujours plus polarisée, le mouvement libertarien se rapproche progressivement des acteurs issus de la galaxie des mouvements nationalistes blancs avec pour objectif de mettre à mal la stabilité du pays.

La seconde partie de la journée était composée de deux panels de discussion dédiés à l'étude de l'évolution et de l'adaptation des alliances et partenariats stratégiques. La table ronde n° 4, intitulée « Résilience et évolution de l'OTAN au regard du facteur Chine », était présidée et modérée par Christelle Calmels (CERI Sciences Po), avec Justin Massie (UQAM-RAS) dans le rôle de discutant. Martin Quencez (GMFUS) et [Pierre Haroche](#) (IRSEM) ont présenté leurs analyses issues d'une note de recherche conjointe « [L'OTAN face à la Chine. Réponses et adaptations](#) » (IRSEM, 4 février 2022). Martin Quencez a présenté les différentes visions de l'OTAN portées par les administrations américaines depuis Barack Obama. Pierre Haroche a, quant à lui, insisté sur l'interdépendance des théâtres européen et asiatique en cas de crise, et la façon dont l'OTAN est amenée à intégrer celle-ci dans sa planification militaire.

La table ronde n° 5, présidée et modérée par [Élie Baranets](#) (IRSEM), était consacrée à la modernisation des alliances et le renforcement des partenariats stratégiques en Indo-Pacifique, avec [Camille Brugier](#) (IRSEM) en tant que discutante. [Maud Quessard](#) (IRSEM) a présenté la stratégie multi-domaines et multi-acteurs portée par les États-Unis, participant à l'achèvement de la modernisation de la bascule stratégique dans cette région. Justin Massie (UQAM-RAS) s'est intéressé à la vision et aux discours du Canada

vis-à-vis de la Chine, la présentant davantage comme une opportunité économique qu'une menace proprement dite. Celui-ci a précisé la faible marge de manœuvre du Canada en Europe et en Indo-Pacifique entraîné par le choix du renforcement de la défense continentale du pays. Amélie Chalivet (Université Paris-Panthéon-Assas et Sorbonne Université) a prolongé la discussion en présentant la politique étrangère de l'Inde comme illustrant une posture d'ambiguïté stratégique vis-à-vis de ses partenaires, que ce soit diplomatiquement ou militairement. Finalement, Maxandre Fortier (UQAM) a abordé la perception de la menace chinoise par l'Australie et les stratégies de *balancing* interne et externe l'accompagnant.

En guise de clôture de cette journée fructueuse en discussions, Maya Kandel (CREW), Maud Quessard (IRSEM), Justin Massie (UQAM-RAS), et Élie Baranets (IRSEM) ont proposé une conclusion sur l'impact de la guerre en Ukraine sur l'évolution des alliances, les événements contemporains témoignant d'un réinvestissement américain dans l'espace européen, entraînant des débats sur la vision de l'OTAN comme architecture de sécurité cohérente pour assurer la sécurité européenne.

**Charlotte DESMASURES**  
Assistante de recherche

**Dusan BOZALKA**  
CARISM/Université Paris-Panthéon-Assas

**22 juin : Remise des prix IRSEM du meilleur mémoire de l'École de guerre.**

Dirigé par :  
M. le colonel Stéphane SAMARAN,  
de l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire



La contribution à l'enseignement militaire supérieur est l'une des quatre missions de l'IRSEM – les trois autres étant la recherche, le soutien à la « relève stratégique » et la contribution au débat public. Depuis septembre 2020, l'IRSEM et l'École de guerre ont considérablement accru leurs interactions, dans le cadre d'une réflexion plus large

sur le rapprochement des fonctions recherche, doctrine et enseignement au sein du ministère des Armées. Ce rapprochement a fait l'objet d'une convention par laquelle les deux institutions incarnent cette collaboration dans un certain nombre de mesures dont la création d'un prix, délivré par l'IRSEM pour la première fois en juin 2021, au meilleur mémoire de l'École de guerre dirigé par un chercheur de l'IRSEM.

Le 22 juin 2022, la cérémonie de remise des prix de la 29<sup>e</sup> promotion de l'École de guerre s'est tenue en amphithéâtre Foch, à l'École militaire, présidée par le général Nicolas Auboin, directeur des études et directeur adjoint de l'École de guerre.

Le prix de l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire a été remis par le [colonel Samaran](#), directeur du domaine « Stratégies, normes et doctrines » aux deux récipiendaires suivants : le LCL Julien Charpentier, pour son mémoire *Sociétés militaires privées : un trou dans la raquette ?*, dirigé par le COL Stéphane Samaran (IRSEM), et le CRP Clément Sorbets, pour son mémoire *La singularité du métier militaire : persistances et nouveautés*, dirigé par le LTN [Camille Trotoux](#) (IRSEM).



Photos Lionel Monnier.

Il est à noter que 7 des 17 mémoires primés par l'École de guerre, ont été dirigés par des chercheurs de l'IRSEM.

**24 juin : Colloque « Le combattant et les nouvelles technologies : évolutions, transformations et défis ».**



Le 24 juin dernier, l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (IRSEM) a organisé un colloque intitulé « Le combattant et les nouvelles technologies : évolutions, transformations et défis ». Ce colloque a mis en lumière le rapport des puissances démocratiques aux technologies militaires et les défis posés au combattant du futur.

En ouverture [Marjorie Vanbaelinghem](#), directrice adjointe de l'IRSEM, a expliqué les attendus de cette journée d'échanges, remercié les intervenants ainsi que les organisateurs scientifiques, [Océane Zubedia](#) (IRSEM) et Pierre Bourgois (Université catholique de l'Ouest, UCO). Ensuite, [Maud Quessard](#) (IRSEM) et l'ingénieur en chef de l'armement [Benoît Rademacher](#) (IRSEM) ont souligné les enjeux stratégiques, éthiques et environnementaux qui entourent les nouvelles technologies militaires.

Une première table ronde, modérée par Benoît Rademacher, a porté la discussion sur l'action militaire à distance et les technologies éloignant le combattant. Dans cette perspective, le lieutenant-colonel Romain Desjars de Keranrouë (état-major de l'armée de l'air et de l'espace, EMAAE) a alerté les participants, en s'appuyant sur l'exemple de l'emploi des drones, sur la charge psychologique que la mise à distance de la mort faisait peser sur le soldat. Faisant écho à ces problématiques, Marie-des-Neiges Ruffo de Calabre (Université de Namur) a abordé la notion de disparition du sentiment de responsabilité induit par l'utilisation des systèmes d'armes létales autonomes (SALA). En réalité, le devoir de responsabilité morale demeure. Marc Julienne (Institut français des relations internationales, IFRI) a, quant à lui, présenté les applications militaires chinoises des technologies quantiques (communications quantiques sécurisées, création d'un Internet quantique). Par

ailleurs, Josselin Droff (Chaire Économie de Défense) a clôturé cette table ronde en axant son propos sur les enjeux économiques et l'intérêt des objets connectés (OIT) dans le maintien en condition opérationnelle (MCO) des équipements militaires.

Une deuxième table ronde modérée par le colonel [Stéphan Samaran](#) (IRSEM) s'est tenue en début d'après-midi. Le colonel a proposé aux quatre intervenants une discussion autour des technologies renforçant le combattant. Tout d'abord, Ingrid Dumont (Projet DRIFT-FH, Fondation Saint-Cyr, Centre de recherche des écoles de Saint-Cyr Coëtquidan) a défendu l'idée d'une préservation de l'esprit critique dans la prise de décision du combattant malgré la place occupée par l'intelligence artificielle. Michael Quiquempoix (Institut de recherche biomédicale des armées, IRBA) a ensuite parlé de l'amélioration des capacités cognitives du combattant grâce à l'entraînement par *neurofeedback* en amont, en temps réel, ou après une mission. Cette réflexion a été prolongée par Vincent Guérin (Centre de recherche des écoles de Saint-Cyr Coëtquidan, CREC) au prisme de l'interface cerveau-machine pouvant permettre de tirer profit de la combinaison des deux intelligences. Enfin, Pierre Bourgois (Université catholique de l'Ouest, UCO) a ciblé son analyse sur le cas particulier de l'exosquelette, technologie source de fantasmes avec une réalité souvent plus modeste mais qui est au cœur de la compétition stratégique et de la « tech-guerre ».

Une troisième table ronde s'est tenue, modérée par Chantal Lavallée (Collège militaire royal de Saint-Jean). Cette dernière session d'échanges portait sur la manière d'agir en conscience autour de regards croisés sur les défis futurs qui lient assurément nouvelles technologies et combattants. Julien Ancelin (Université Côte d'Azur) a évoqué les difficultés juridiques apportées par ces nouvelles technologies, et notamment les questions de la responsabilité et de l'ipséité. Elisande Nexon (Fondation pour la recherche stratégique, FRS) a pu alors exposer sa vision des défis sociétaux liés à l'amélioration artificielle des performances humaines. Entre nécessité médicale et augmentation de l'homme « sain », elle a distingué réparation, régénération et augmentation. [Adrien Estève](#) (IRSEM) a poursuivi cette réflexion en abordant les questions climatiques et environnementales, abordant les conséquences, en matière de normes, règles et lois, des politiques sur le sujet. Celles-ci introduisent un véritable enjeu industriel et stratégique d'éco-conception des armées. Daniel Brunstetter (Université de Californie, Irvine) a finalisé les propos de cette table ronde en comparant l'éthique de la guerre et l'altération de celle-ci par

la technologie, *via* l'exemple des drones ; permettant aux participants de s'interroger sur les notions de temps de « paix » et de « guerre ».

Cette enrichissante journée a été clôturée par une allocution de l'ingénieur en chef de l'armement Laurent Vieste, de l'agence de l'innovation de défense (AID). En rappelant l'histoire de la technique, définissant « l'intelligence artificielle », expliquant la responsabilité des hommes dans les résultats des algorithmes et évoquant les scénarii de la Red Team, il a donné de nombreuses pistes d'ouverture sur les réflexions menées pendant ce colloque. De l'arc d'Héraclès à l'intelligence de la machine, la prospective sur la place du combattant est indispensable.

**Charles JOSEPH et Valentin COLLUMEAU**  
*Assistants de recherche*

**27 juin : Séminaire IRSEM/National Institute of Security Studies (NISS) de Mongolie.**



Un séminaire de recherche entre l'IRSEM et le National Institute of Security Studies (NISS) de Mongolie s'est tenu le 27 juin 2022 en format hybride en présence des directeurs des centres, [Jean-Baptiste Jeangène Vilmer](#) (IRSEM) et Mashbat Otgonbayar (NISS), à Ulaanbaatar, en Mongolie. Ont également participé à ce séminaire, outre l'ambassadeur de France en Mongolie, Sébastien Surun, et Coline Gauthier (DGRIS), Begz Davaadorj, directeur de l'Institute for Strategic Studies (ISS) du Conseil de sécurité nationale de Mongolie, Dorjjugder Munkh-Ochir, chief of Strategic Policy and Analysis au Conseil de sécurité nationale de Mongolie, Baasabdavaa Dulguun, du bureau du Premier ministre, le colonel B. Batjargal (NISS) ainsi que, en visioconférence, depuis l'École militaire, [Camille Brugier](#), [Pierre Haroche](#) et [Benoît de Tréglodé](#), chercheurs à l'IRSEM.



Lors d'une première table ronde sur les questions sécuritaires européennes, Pierre Haroche, chercheur spécialiste de la sécurité européenne, et le colonel B. Batjargal (NISS) ont échangé leurs points de vue sur l'autonomie stratégique européenne et l'impact d'un point de vue tactique sur les forces en présence de l'attaque de l'Ukraine par la Russie. Les participants ont ensuite discuté des capacités militaires des États impliqués mais aussi de l'impact de la politique étrangère russe sur les États de sa zone d'influence.

Lors de la seconde table ronde, Camille Brugier et B. Dulguun, ont analysé les dynamiques à l'œuvre dans la relation commerciale triangulaire entre l'Union européenne, les États-Unis et la Chine. La discussion s'est ensuite orientée vers le départ des entreprises européennes de Chine, la dépendance des États de l'Union européenne aux terres rares chinoises, et le tournant de la politique industrielle allemande.

Une prochaine rencontre est prévue entre les deux instituts en 2023 à Ulaanbaatar.

**Camille BRUGIER**  
*Chercheuse Chine*

**28 juin : Séminaire de recherche avec la lieutenant Camille Trotoux pour la présentation du papier « Les forces armées françaises comme champ social bourdieusien : la compétition interarmées autour des postes de la haute hiérarchie militaire ».**



Le 28 juin, à l'occasion du séminaire de recherche de l'IRSEM, la lieutenant [Camille Trotoux](#), du domaine « Défense et société », a présenté les résultats d'un article écrit à quatre mains avec Christophe Pajon (Centre de recherche de l'École de l'air). Le papier et la présentation ont été discutés par [Camille Boutron](#), également chercheuse à l'IRSEM.

Afin d'expliquer un fait observable empiriquement, celui d'une apparente absence des aviateurs aux postes de la haute hiérarchie militaire, les auteurs proposent de lui appliquer la théorie sociale de Pierre Bourdieu. Pour ce faire ils se saisissent des concepts de champ, de sous-champ, ainsi que des différentes espèces de capital (économique, culturel, social, symbolique) et de leur distribution dans un contexte de lutte symbolique.

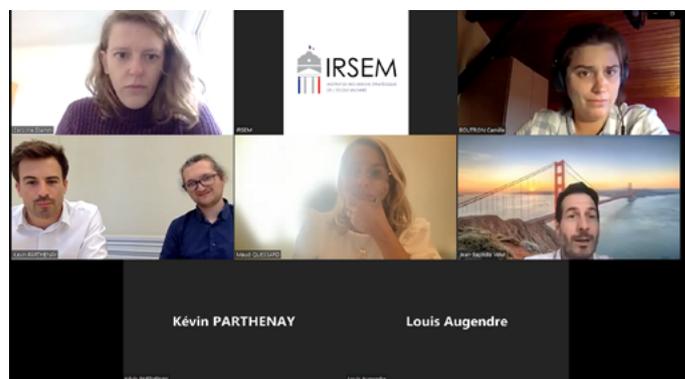
Dans un premier temps, Camille Trotoux est revenue sur la genèse de l'article, puis sur ses résultats. L'absence de promotion récente d'aviateurs à des postes d'influence et de décision de la haute hiérarchie militaire a été l'occasion de réaction publique des [intéressés](#) ou de la [presse spécialisée](#). Cette observation est confirmée par le calcul de la somme des nominations accordées à chacune des trois armées sur une liste de 11 postes préalablement identifiés. Parmi ces derniers on compte, par exemple, le poste de chef d'état-major des armées (CEMA) : 1 aviateur entre 1991 et 2021 ; celui de chef d'état-major particulier du président de la République (CEMP) : aucun aviateur pour la période étudiée. En revanche, l'armée de l'air comptabilise 5 nominations, soit la totalité, au poste de commandement de la Transformation alliée de l'OTAN (SACT).

Une fois les résultats détaillés, la lieutenant est revenue sur l'application de la grille bourdieusienne à l'objet étudié. En utilisant la variable des différentes espèces de capitaux et la lutte symbolique induite, les auteurs démontrent que le constat d'une sous-représentation de l'armée de l'air aux postes les plus prestigieux du champ militaire, enjeux de la compétition entre les agents dans ce même champ, révèle le monopole du pouvoir symbolique de l'armée de terre.

La discussion qui a suivi la présentation a souligné la pertinence d'appliquer le cadre théorique bourdieusien au cas d'étude. Les échanges ont été riches et ont permis de consolider la partie quantitative des résultats ainsi que d'apporter des précisions éclairantes (notamment sur la compréhension du champ social militaire et du sous-champ de l'armée de l'air) et des conseils bibliographiques pertinents.

**Lieutenant Camille TROTOUX**  
*Chercheuse Défense et société*

**30 juin : Webinaire « Environnement et conflits – Conflits socio-environnementaux au Chili : de la mobilisation environnementale à la Constitution écologique », IRSEM/Institut des Amériques, avec Antoine Maillet et Caroline Stamm.**



Le 30 juin 2022, l'IRSEM organisait en partenariat avec l'IDA son dernier séminaire du cycle « Environnement et conflits ». Antoine Maillet (docteur en science politique de Sciences Po – Université Catholique du Chili, professeur associé à l'Institut des affaires publiques de l'Université du Chili, chercheur associé au Centre d'étude du conflit et la cohésion sociale (COES) et au Centre pour la recherche sur le climat et la résilience [CR2]) a présenté l'évolution des mobilisations socio-environnementales au Chili et les méandres du processus de rédaction d'une nouvelle Constitution éco-centrée.

En s'appuyant sur une approche chronologique, Antoine Maillet a illustré de manière précise la façon dont les

conflits socio-environnementaux sont devenus de plus en plus visibles au Chili durant les années 2010, d'abord localement, puis au niveau national. Ces mobilisations en faveur de la protection de ressources naturelles remontent aux années 1990. Dans le contexte du Chili post-dictature, de grands projets d'infrastructures productives et hydrauliques sont lancés, entraînant des mobilisations à de multiples échelles, mais sans grande structuration. Les contestations ont d'abord porté sur des conflits spécifiques (comme le projet minier de Pascua-Lama, ou la centrale hydro-électrique Hidroaysen), puis ont par la suite intégré des objets plus larges, comme l'exploitation de l'eau ou les monocultures, se présentant comme une remise en cause générale de l'extractivisme. Ces mobilisations ont principalement un ancrage territorial local et régional, avec des demandes ciblant davantage les gouvernements locaux que nationaux.

Ces contestations sont incarnées par des acteurs émergents constitués de populations jeunes, qui ont largement participé à la révolte de 2019 au Chili, faisant leur entrée dans le jeu politique électoral à l'occasion de l'élection pour la Convention constitutionnelle de mai 2021. Ainsi, l'élection de plus d'une trentaine d'éco-constituants (sur cent cinquante-cinq conventionnels au total) représente un succès majeur et inattendu, reposant à la fois sur la modification du système électoral chilien et sur un travail politique stratégique mené par le biais d'alliances avec d'autres mouvements sociaux. Ces éco-constituants ont pour ambition d'inscrire l'écologie au cœur du nouveau texte constitutionnel.

Si la Constitution n'est certes pas encore votée aujourd'hui, les nombreuses mobilisations socio-environnementales et l'élection d'activistes environnementaux dans le cadre de la Convention marquent la reconnaissance progressive de l'existence d'une crise climatique et écologique sur le plan institutionnel et légal. Accorder un statut constitutionnel spécifique pour l'environnement, avec la reconnaissance de droits de la nature et du respect nécessaire des cycles et processus écosystémiques, constituerait l'aboutissement de la démarche amorcée par les mobilisations et contestations depuis les années 1990.

La présentation d'Antoine Maillet a été discutée par Caroline Stamm (Université Catholique du Chili) et a donné lieu à de riches échanges avec les panélistes de l'IRSEM et de l'IDA, ainsi qu'à de nombreuses questions de la salle virtuelle.

**Charlotte DESMASURES**  
*Assistante de recherche*

### 30 juin : Exercice d'anticipation sur l'avenir du Parti communiste chinois.



Le jeudi 30 juin, dans le cadre d'une étude franco-américaine sur l'avenir du Parti communiste chinois (PCC), [Paul Charon](#) et Antoine Bondaz réunissaient différents spécialistes de la thématique, tels qu'Alice Ekman, Chloé Froissart, Mylène Hardy et Emmanuel Jourda pour un exercice d'anticipation. Au cours de cette séance, les chercheurs étaient invités à convoquer l'ensemble des facteurs pouvant influencer sur le devenir du parti, puis à en sélectionner deux sur la base desquels élaborer un scénario. Après de fertiles réflexions, les variables retenues : la « cohérence idéologique » et la « capacité d'innovation technologique » du parti, ont donné lieu à des pistes pour un scénario dans lequel le PCC, par une volonté d'accélérer la course à l'innovation, investit frénétiquement dans de multiples technologies émergentes telles que les biotechnologies, les nouvelles solutions de transport, les cryptomonnaies, les *smart cities*, le métaverse et l'ingénierie climatique. Les investissements hâtifs, imposant des quotas trop ambitieux et réalisés au mépris des procédures de sécurité aboutissent à une sorte d'anarchie technologique où le pouvoir se dilue progressivement parmi la masse des acteurs de l'innovation et où divers accidents techniques perturbent la stabilité du régime. Les conséquences imaginables d'un tel contexte sont variées : multiplication des investissements dans des technologies critiques par des acteurs privés, voire mafieux, en Chine comme dans les pays émergents, prolifération des technologies NRBC, création d'une société inégalitaire quasi cyberféodale, catastrophes sanitaires ou climatiques...

**Chloé GONDAT**  
*Assistante de recherche*

## ACTUALITÉ DES CHERCHEURS



### Maxime AUDINET

- Publication : avec Colin Gérard, « Les "libérateurs" : Comment la "galaxie Prigojine" raconte la chevauchée du groupe Wagner au Sahel », dans J. Fernandez *et al.* (dir.), *Les nouvelles formes de guerre*, Paris, Éditions des Équateurs, juin 2022, chap. 5, p. 69-85.
- Co-organisation avec Paul Charon de la journée d'étude « [La "guerre hybride" à l'épreuve du feu](#) » et modération du premier panel « La "guerre hybride" dans la pensée stratégique : quelles recompositions ? », IRSEM, École militaire, 3 juin 2022.
- Intervention : « The consequences of Russia's invasion of Ukraine in the information space », webinar « Ukraine War and Geopolitical Implications for Europe and Asia », TCSS/IRSEM, 15 juin 2022.
- Intervention : « L'influence russe en Afrique subsaharienne », Forum de l'IHEDN sur le continent africain (FICA), 17 juin 2022.
- Intervention : « L'écosystème d'influence informationnelle russe au Sahel : analyse par les acteurs et les contenus », Symposium IRSEM-RAS, « Guerre de l'information et alliances stratégiques », 21 juin 2022.
- Intervention : « Les guerres de l'information, 77<sup>e</sup> Cycle « Intelligence économique et stratégique », IHEDN, 27 juin 2022.



### Élie BARANETS

- Modérateur de la table ronde « La modernisation des alliances et le renforcement des partenariats stratégiques en Indopacifique », symposium annuel IRSEM-RAS « Guerres de l'information et alliances stratégiques », 21 juin 2022.



### Camille BOUTRON

- Intervention sur les femmes combattantes et l'évolution des rôles donnés aux femmes pendant les conflits armés lors d'un séminaire organisé par l'École d'application du service de santé militaire de Libreville sur le thème de

l'agenda international « Femmes, paix et sécurité », 1<sup>er</sup> juin 2022.

- Invitée à l'émission *En Primera Plana*, « [Colombia decide entre Gustavo Petro y Rodolfo Hernández](#) », sur les enjeux du second tour des élections présidentielles colombiennes, Radio France internationale et France 24, 17 juin 2022.
- Interviewée sur les enjeux de la diplomatie féministe pour le podcast « [Féminisme Initial](#) » produit par le Haut Conseil à l'égalité et l'École d'affaires publiques de Sciences Po, 30 juin 2022.



### Camille BRUGIER

- Article du mois pour le GIS Asie, « [Institutionnalisation, compartimentalisation et "privatisation" des conflits : les ressorts de la relation UE-Chine, première relation commerciale au monde](#) », juin 2022. Version anglaise également accessible [ici](#).
- Organisation du workshop « terrain difficile » sur les bases de données numériques comme sources complémentaires ou « à la place » de terrains, 10 juin 2022.
- Discutante de la table ronde « La modernisation des alliances et le renforcement des partenariats stratégiques en Indopacifique », colloque annuel « Guerre de l'information et alliance stratégique », IRSEM/RAS, 21 juin 2022.



### Thomas CALVO

- Publication : avec Taehoon Lee, Sara Mouhoud, Gilles Spielvogel et Marcela Valdivia Correa, [A Review of Indonesian Emigrants](#), Talent Abroad, OECD Publishing, Paris, juin 2022.
- Publication : avec Taehoon Lee, Sara Mouhoud, Gilles Spielvogel et Marcela Valdivia Correa, [A Review of Ghanaian Emigrants](#), Talent Abroad, OECD Publishing, Paris, juin 2022.
- Publication : avec Taehoon Lee, Sara Mouhoud, Gilles Spielvogel et Marcela Valdivia Correa, [A Review of Georgian Emigrants](#), Talent Abroad, OECD Publishing, Paris, juin 2022.
- Organisation du séminaire « Conflits et économie de défense » : « Cooperation between National Armies: Evidence from the border regions in the Sahel », avec Oliver Vanden Eynde, IRSEM, 14 juin 2022.



**Paul CHARON**

- Conférence : « Chinese influence operations », 9<sup>th</sup> National Hybrid Fusion Cell Meeting, 3 juin 2022.
- Organisation, avec Maxime Audinet, de la journée d'étude « La "guerre hybride" à l'épreuve du feu », modération d'une table ronde « Appropriations et opérationnalisation de la guerre hybride en Europe », École militaire, 3 juin 2022.
- Cité par Antoine Izambard, « Les espions de Xi à l'assaut du monde », *Challenges*, n° 747, 16 juin 2022.
- Conférence, avec Maxime Audinet, « Les opérations d'influence russes et chinoises, une comparaison », au profit des auditeurs du cycle intelligence économique de l'IHEDN, École militaire, 27 juin 2022.
- Exercice d'anticipation sur l'avenir du Parti communiste chinois avec une dizaine d'experts, École militaire, 30 juin 2022.



**Tiphaine de CHAMPCHESNEL**

- Conférence sur les doctrines nucléaires organisée par les Jeunes IHEDN dans le cadre du mois de l'Europe, 17 mai 2022.
- Conférence sur la guerre en Ukraine organisée par le Centre Thucydide, université Paris-Panthéon-Assas, 19 mai 2022.
- Participation au Transatlantic Deterrence Dialogue Initiative organisé par la Fondation pour la recherche stratégique et la Science Application International Corporation, Paris, 8-9 juin 2022.



**Fatiha DAZI-HÉNI**

- Interview : « [Mohammed Ben Salmane : la réhabilitation internationale](#) », journal de 18h, TV5 Monde, 22 juin 2022.
- Invitée à l'émission *Affaires étrangères*, « [Géopolitique : le retour du pétrole](#) », de Christine Ockrent, France Culture, 25 juin 2022.



**Adrien ESTÈVE**

- Workshop [en ligne] : avec Florian Opillard et Angélique Palle, 3<sup>e</sup> workshop axe adaptation et sécurité climatique et projet « Multiple Crises » du Centre Marc Bloch (Berlin), 1<sup>er</sup> juin 2022.
- Article : « [De la lutte écologique au lawfare climatique ? Les usages contestataires des normes environnementales contre le secteur de la défense aux États-Unis](#) », *Raisons politiques*, 85:1, 2022, p. 73-87.
- Article : « Le lawfare et ses interprétations dans le débat stratégique contemporain », *Annuaire français des relations Internationales (AFRI)*, XXIII, 2022, p. 81-92.
- Podcast : « [Peut-on faire la guerre et se soucier de l'environnement ?](#) », *Le Collimateur*, n° 160, 21 juin 2022.



**Julia GRIGNON**

- Interview : « Guerre en Ukraine : quel sort pour les prisonniers de guerre ? », propos recueillis par Marine Pennetier de l'Agence France Presse et repris dans [L'Union](#), [Le Monde Live](#), [TV5 Monde](#), [Sud-Ouest](#), [La Tribune de Genève Live](#), 26 mai 2022.
- Interview : « [La cobelligérance, acte de guerre ou légitime défense collective ?](#) », propos recueillis par Marc Semo, *Le Monde*, 26 mai 2022.
- Interview : « [Diritto internazionale e prigionieri di guerra](#) », Radiotelevisione svizzera, 27 mai 2022.
- Conférence : « L'enseignement clinique à la Clinique de droit international pénal et humanitaire : méthodes et distinctions », colloque « Les cliniques juridiques et l'éducation juridique clinique » organisé par la faculté de droit de l'Université Laval, 27 mai 2022.
- Conférence : « Prisoners of War: Conditions of Captivity & Avenues of Repatriation », colloque « Human Rights and Accountability: The Aftermath of War » organisé par le Center for Truth and Justice, 2 juin 2022.
- Interview : « [Guerre en Ukraine : l'épineux dossier des échanges de prisonniers](#) », propos recueillis par Christel Brigaudeau, *Le Parisien*, 10 juin 2022.
- Interview : « [Guerre en Ukraine : peut-on condamner à mort des combattants ?](#) », propos recueillis par Alexis Feertchak, *Le Figaro*, 11 juin 2022.

- Article : « Amplitude et subtilité du droit international humanitaire dans la guerre en Ukraine », dans *Le Rubicon, Les nouvelles formes de la guerre*, Les Équateurs, 2022, p. 131-143 (reproduction de l'article publié en ligne le 25 avril 2022).



**Jean-Baptiste JEANGÈNE VILMER**

- « The Threat of a Chinese Invasion of Taiwan: a French Perspective », symposium « [Is War Over Taiwan Coming ?](#) », organisé par Justin Massie (Network for Strategic Analysis / UQAM), Montréal, Canada, 2-3 juin 2022.

- Présentation du rapport *Chinese Influence Operations* au siège de l'OTAN, Bruxelles, Belgique, 9 juin 2022.

- Présentation du rapport *Chinese Influence Operations* à la School of Governance de la [Vrije Universiteit Brussels \(VUB\)](#), Bruxelles, Belgique, 9 juin 2022.

- Introduction du colloque « La mobilisation des armées dans la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 », IRSEM, École militaire, Paris, 20 juin 2022.

- Présentation de la plateforme et de la collection de livres *Le Rubicon* à la résidence de l'ambassadeur du Canada en France, Paris, 20 juin 2022.

- Participation au « 7<sup>th</sup> Ulaanbaatar Dialogue on Northeast Asian Security », Ulaanbaatar, Mongolie, 23-24 juin 2022.

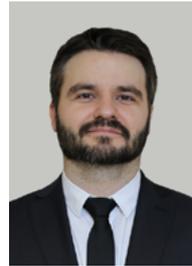
- Participation au « 1<sup>st</sup> IRSEM – National Institute for Security Studies (NISS) Dialogue », Ulaanbaatar, Mongolie, 27 juin 2022.

- Publication : « [Que sont-ils devenus ? Les trajectoires professionnelles des anciens chercheurs de l'IRSEM \(2016-2022\)](#) », Note de recherche n° 128, IRSEM, 28 juin 2022.

- Présentation du rapport *Les opérations d'influence chinoises* à l'ASAN Institute for Policy Studies, Séoul, Corée du Sud, 29 juin 2022.

- Article : « [La haute intensité : limites du concept et implications pour la France](#) », *Le Rubicon*, 30 juin 2022.

- Publication : « La guerre. Sa permanence, ses mille visages », introduction à *Le Rubicon, Les nouvelles formes de guerre*, Paris, Les Équateurs, juin 2022, p. 9-12.



**Édouard JOLLY**

- Invité de la matinale de [France Info radio](#), 25 mai 2022.

- Interviewé par Antoine Malo, « [Guerre en Ukraine : la Russie fait de la prise du Donbass sa priorité absolue, quoi qu'il en coûte](#) », JDD, 5 juin 2022.

- Interviewé par Fabien Magnenou, « [Guerre en Ukraine : les armes envoyées sur le front risquent-elles de revenir illégalement en Europe de l'Ouest ?](#) », France Info, 6 juin 2022.

- Publication : « [Clausewitz in Ukraine](#) », Strategic Brief No. 34, 14 juin 2022 [traduction de la Brève stratégique parue le 16 mars 2022].

- Intervention [en ligne] : « Operational lessons learned from the Ukraine war », webinar « [Ukraine War and Geopolitical Implications for Europe and Asia](#) », Taiwan Center for Security Studies/IRSEM 15 juin 2022.

- Modération de la table ronde sur les dispositifs militaires de gestion de crise, colloque final du programme de recherche ANR ARMY, « [La mobilisation des armées dans la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19](#) », École militaire, 20 juin 2022.

- Cité par Anne-Marie Mergier, « [Toneladas de armas en ucrania mafias y terroristas al acecho](#) », Proceso (Mexique), 26 juin 2022.



**Sümbül KAYA**

- Publication : « De la politique à la guerre, le retour en grâce de l'armée turque après la tentative du coup d'État de juillet 2016 », *Annuaire français des relations internationales*, vol. XXIII, juin 2022.

- Publication : « [Comment la Turquie tire parti de la guerre en Ukraine pour marginaliser les organisations armées kurdes](#) », Brève stratégique 42, IRSEM, 29 juin 2022.

- Participation à 2<sup>e</sup> réunion du Comité des chercheurs du (CEMRES), Programme 5+5 CEMRES, Nouakchott, Mauritanie, 27-29 juin 2022.



**Eveline MATHEY**

- Publication : « [L'OTAN : Transformation et plasticité. Une organisation de défense collective conçue pour être évolutive et adaptable](#) », Note de recherche n° 129, IRSEM, 30 juin 2022.



**Anne MUXEL**

- Média : soirée électorale 1<sup>er</sup> tour des élections législatives, France-Info TV, 12 juin 2022.  
 - Média : soirée électorale 1<sup>er</sup> tour des élections législatives, France Culture, 12 juin 2022.

- Invitée à l'émission *Viépol*, France-Info TV, 14 juin 2022.  
 - Publication : avec Florian Opillard et Angélique Palle, [L'armée, les Français et la crise sanitaire. Une étude inédite](#), étude n° 95, IRSEM, 15 juin 2022.  
 - Média : soirée électorale 2<sup>e</sup> tour des élections législatives, France Culture, 19 juin 2022.  
 - Publication : « Political Socialization and Participation », dans Marco Giugni, Maria Grasso (dir.), *The Oxford Handbook of Political Participation*, Oxford, Oxford University Press, 2022.  
 - Colloque international de clôture du programme ANR (CEVIPOF/IRSEM), « La mobilisation des armées dans la crise sanitaire », IRSEM, École militaire, 20 juin 2022.



**Florian OPILLARD**

- Workshop [en ligne] : avec Adrien Estève et Angélique Palle, 3<sup>e</sup> workshop axe adaptation et sécurité climatique et projet « Multiple Crises » du Centre Marc Bloch (Berlin), 1<sup>er</sup> juin 2022.

- Présentation des panels de l'Union géographique internationale dans la Commission de géographie critique du Comité national français de géographie, 10 juin 2022.  
 - Présentation de la revue *Justice spatiale/Spatial Justice* lors de la journée des revues de géographie, Université de Paris Est-Créteil, 14 juin 2022.

- Présentation des résultats du programme de recherche ANR ARMY dans le séminaire interne de l'IRSEM, 14 juin 2022.

- Publication : avec Anne Muxel et Angélique Palle, [L'armée, les Français et la crise sanitaire. Une étude inédite](#), étude n° 95, IRSEM, 15 juin 2022.

- Organisation du colloque de clôture du programme de recherche de l'ANR ARMY, « La mobilisation des armées dans la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 », IRSEM/CEVIPOF, 20 juin 2022.

- Intervention : avec Angélique Palle, « Analyse de la mobilisation des armées dans la crise sanitaire », colloque « La mobilisation des armées dans la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 », IRSEM/ CEVIPOF, 20 juin 2022.



**Angélique PALLE**

- Workshop [en ligne] : avec Adrien Estève et Florian Opillard, 3<sup>e</sup> workshop axe adaptation et sécurité climatique et projet « Multiple Crises » du Centre Marc Bloch (Berlin), 1<sup>er</sup> juin 2022.

- Colloque : avec Lisa Carayon, « Entre les disciplines », présentation des travaux de l'ANR Localex (droit/géographie) sur les normes locales en France dans la pandémie de Covid-19, Université Paris Cité, Campus des Grands Moulins, 9 juin 2022.

- Workshop : groupe des jeunes chercheurs sur les ressources, « Intégrer la géopolitique dans la modélisation des limites planétaires », 4<sup>e</sup> séance, IRSEM, 10 juin 2022.

- Présentation, avec Anne Muxel et Florian Opillard, des travaux de l'ANR ARMY sur la mobilisation des armées dans la pandémie de Covid-19 et sa perception par la population, séminaire interne, IRSEM, 14 juin 2022.

- Conférence [en ligne] : 33<sup>e</sup> Session européenne des responsables d'armement, Energy Security in Europe, IHEDN, 17 juin 2022.

- Publication : avec Anne Muxel et Florian Opillard, [L'armée, les Français et la crise sanitaire. Une étude inédite](#), étude n° 95, IRSEM, 15 juin 2022.

- Organisation et présentation des travaux de l'ANR Army, avec Anne Muxel et Florian Opillard, au colloque « La mobilisation des armées dans la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 », IRSEM/CEVIPOF, École militaire, 20 juin 2022.

- Colloque : Symposium Archipel (INRIA/STEEP), « Risques systémiques, trajectoires et leviers d'action transdisciplinaires », membre du comité d'organisation, modération du symposium sur les narratifs de la transition énergétique, présentation au symposium « Échelles de la transition », Grenoble, 20-23 juin 2022.



**Marianne PÉRON-DOISE**

- Co-organisation avec Théophile Drieux et Alice Ortega d'un séminaire de travail franco-japonais avec une délégation du National Institute for Defense Studies (NIDS) du Japon, 2 juin 2022.

- Mission à Singapour à l'occasion du [19<sup>e</sup> Shangri-La Dialogue](#) organisé par l'International Institute for Strategic Studies (IISS), Singapour, 9-12 juin 2022.

- Intervention [en ligne] dans le cadre de la conférence « [Impacts géopolitiques des stratégies sur l'Indo-Pacifique](#) » organisée par l'Institut national du service public, Strasbourg, 14 juin 2022.

- Intervention dans le cadre du workshop de type 1,5 « Maritime security engagement in the Pacific and Indian Ocean » organisé par l'Institut des affaires Internationales italien (AEI), Rome, 20-21 juin 2022.

- Intervention [en ligne] dans le cadre du séminaire « [Saving the Ocean: the case for MSP, sharing expériences and perspectives from Europe and South East Asia](#) » organisé par l'Institut maritime malaisien (MIMA), l'ambassade de France à Kuala Lumpur et la Délégation de l'Union européenne à Kuala Lumpur, 24 juin 2022.



**Maud QUSSARD**

- Participation à l'accueil de la délégation japonaise du National Institute for Defense Studies avec Marianne Péron-Doise, et communication « The US military assistance to Ukraine and the evolution of transatlantic relations », École militaire, 2 juin 2022.

- Audition [en ligne] sur les cyberattaques et le réinvestissement des États-Unis dans l'espace européen dans le cadre de la guerre en Ukraine, Terra Nova, 10 juin 2022.

- Invitée par Guillaume Erner, *Question du jour*, « Rôle de D. Trump dans l'assaut du Capitole : après l'enquête, quelles conséquences ? », France Culture, 13 juin 2022.

- Organisation et présidence du symposium IRSEM-RAS sur « Les guerres de l'information à l'ère numérique et la résilience et modernisation des alliances », Innovation Defense Lab, 21 juin 2022.

- Communication : « Le retour de la Grande Stratégie américaine en Indo-Pacifique ? », symposium IRSEM-RAS, Innovation Defense Lab, 21 juin 2022.

- Publication : « La doctrine Biden et la réaffirmation de la posture stratégique américaine en Asie-Pacifique : le retour de la Grande Stratégie ? », *Diplomatie*, n° 115, mai-juin 2022, p. 77-80.

- Introduction avec Benoît Rademacher (IRSEM) du colloque « Le combattant et les nouvelles technologies : évolutions, transformations et défis », organisé par Océane Zubeldia (IRSEM) et Pierre Bourgois (IRSEM/Université catholique de l'Ouest), IRSEM, 24 juin 2022.

- Intervention à la table ronde ARTE 27 « [Information en temps de guerre : l'art du mensonge](#) », diffusion le 26 juin 2022.

- Organisation avec Kévin Parthenay (IDA) du séminaire « Conflits socio-environnementaux au Chili : de la mobilisation environnementale à la Constitution écologique », du cycle « Environnement et conflits » avec Antoine Maillet, docteur en science politique (Sciences Po/ Université Catholique du Chili), professeur associé à l'Institut des affaires publiques de l'Université du Chili, IDA/IRSEM, 30 juin 2022.



**Benoît RADEMACHER**

- Modérateur du panel « Défis et perspective : les enjeux de la mise en œuvre », colloque « La gouvernance européenne des technologies émergentes : concepts, enjeux et pratiques », École militaire, 7 juin 2022.

- Modérateur du panel « "Agir à distance" : les technologies éloignant le combattant », colloque « Le combattant et les nouvelles technologies : évolutions, transformations et défis », École militaire, 24 juin 2022.



**Maxime RICARD**

- Co-organisation de séminaire de réflexion autour de la réadaptation de la stratégie française à destination des pays sahéliens et des pays du Golfe de Guinée, en partenariat avec le MEAE,

l'AFD, la DGRIS et Expertise France, à l'Agence française de développement, Paris, 1<sup>er</sup> juin 2022.

- Organisation du séminaire « La transition burkinabè face aux insurrections djihadistes », avec Mahamoudou Savadogo, chercheur sécurité et défense, et Tanguy Quidelleur, doctorant à l'Université Paris-Ouest Nanterre, IRSEM, École militaire, 2 juin 2022.
- Conférence IRSEM hybride – Présentation de l'ouvrage *Routledge Handbook of African Peacebuilding* de Bruno Charbonneau et Maxime Ricard, École militaire, 8 juin 2022.
- Conférence de présentation de l'ouvrage *Routledge Handbook of African Peacebuilding* de Bruno Charbonneau et Maxime Ricard, Organisation Internationale de la Francophonie, Paris, 8 juin 2022.
- Cadre de comité Forum de l'IHEDN sur le continent africain (FICA), « Bilan des opérations de paix des Nations unies et de l'Union européenne », Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN), semaine du 13 juin 2022.
- Présentation de conclusion partielle des travaux, Conférence annuelle du Comité Afrique de l'École de guerre, École militaire, 14 juin 2022.
- Intervenant au Braingaming Afrique de l'Ouest en présence du CEMA, EMA/ESMG/PSM, Ministère des armées, 16 juin 2022.



**Benoît de TRÉGLODÉ**

- Intervention : « Le Viêt Nam et la Chine, une relation ambiguë », clôture du DU Tremplin pour le Vietnam, Université de Montpellier 3, Montpellier, 14 juin 2022.
- Intervention : « Les grands enjeux sécuritaires de l'Indo-Pacifique », Centre d'études stratégiques de la Marine (CESM), Paris, 16 juin 2022.
- Organisation de la table ronde « France – Mongolian Security Roundtable Discussion », entre l'IRSEM et le National Institute for Security Studies (NISS) à Ulaanbaatar (format hybride), 27 juin 2022.



**Camille TROTOUX**

- Intervention : séminaire de recherche de l'IRSEM, présentation de l'article « Les forces armées françaises comme champ social bourdieusien : la com-

pétition interarmées autour des postes de la haute hiérarchie militaire », 28 juin 2022.



**Marjorie VANBAELINGHEM**

- Participation à la 2<sup>e</sup> réunion du Network of European Strategic Studies Institutes (NESSI), Lisbonne, 20-21 juin 2022.
- Publication : avec Alice Ortega, « [The Japanese and their Self-Defence Forces today](#) », Research Paper No. 127, IRSEM, 24 juin 2022 [traduction de la Note de recherche parue le 23 mai 2022].



**Amélie ZIMA**

- Interview : « [L'OTAN est pour de nombreux pays l'unique garant de la sécurité européenne](#) », *Le Point*, 23 mai 2022.
- Interview : « [Quelles seraient les conséquences d'une sortie de la France de l'OTAN ?](#) », *Le 1*, 2 juin 2022.



**Océane ZUBELDIA**

- Publication : « Du conflit russo-ukrainien à la tech-guerre : David contre Goliath ? », *DefTech*, n° 2, juin-août, p. 72-76.
- Participation aux échanges de l'IRSEM avec une délégation japonaise du National Institute for Defense Studies (NIDS) sur les enjeux sécuritaires de la zone indopacifique, École militaire, 2 juin 2022.
- Organisation avec le Collège militaire royal de Saint-Jean en partenariat avec l'EU Cyber Direct – EU Cyber Diplomacy Initiative et le Peace Research Institute Oslo (PRIO) du colloque international « La gouvernance européenne des technologies émergentes : concepts, enjeux et pratiques », École militaire, 7 juin 2022.
- Organisation avec Pierre Bourgois du colloque « Le combattant et les nouvelles technologies : évolutions, transformations et défis », École militaire, 24 juin 2022.

## ACTUALITÉ DES CHERCHEURS ASSOCIÉS ET DES DOCTORANTS RÉSIDENTS

## VEILLE SCIENTIFIQUE

### DILEMME DU SOLDAT



**Chantal LAVALLÉE**

- Co-organisation avec Océane Zubeldia du colloque international « Gouvernance européenne des technologies émergentes : concepts, enjeux et pratiques » en partenariat avec EU Cyber Direct – EU Cyber Diplomacy Initiative et Peace Research Institute Oslo (PRIO), École militaire, 7 juin 2022.
- Intervention : « La stratégie européenne pour les drones : vers un écosystème civil-militaire », colloque « Gouvernance européenne des technologies émergentes : concepts, enjeux et pratiques », École militaire, 7 juin 2022.
- Modération de la table ronde sur l'intégration des drones dans l'espace aérien européen, colloque « Gouvernance européenne des technologies émergentes : concepts, enjeux et pratiques », École militaire, 7 juin 2022.
- Modération du panel « Agir en conscience » dans le cadre du colloque « Le combattant et les nouvelles technologies : évolutions, transformations et défis », IRSEM, École militaire, 24 juin 2022.



**Carine MONTEIRO DA SILVA**

- Organisation et modération du webinaire « Ukraine war and geopolitical implications for Europe and Asia », co-organisé par l'IRSEM et le Taiwan Center for Security Studies de la National Chengchi University, 15 juin 2022.

**Renanah Miles JOYCE**, « [Soldiers' Dilemma: Foreign Military Training and Liberal Norm Conflict](#) », *International Security*, 46:4, printemps 2022, p. 48-90.

L'article prend pour point de départ l'idée fort répandue selon laquelle les États-Unis cherchent à promouvoir, au sein de leurs troupes combattantes, les normes libérales de respect des droits humains d'une part, et le respect du principe de domination du pouvoir civil sur le pouvoir militaire d'autre part. Il arrive, bien entendu, que ces normes soient violées. Une raison pour laquelle cela se produit provient de la contradiction entre ces deux normes. Comment un militaire doit-il se comporter quand il est confronté au dilemme selon lequel les normes de respect des droits humains et celles de la prévalence du pouvoir civil sur le militaire sont en contradiction ? On s'attend, du point de vue américain, à ce que la norme de respect des droits humains l'emporte sur celle de prévalence du pouvoir civil. En réalité, lorsque ce dilemme se présente, les soldats s'en remettent à une troisième norme : celle de cohésion. La norme de cohésion valorise les liens qui permettent aux forces armées d'agir de manière unifiée, collective et cohérente au vu de la mission annoncée. En privilégiant la norme de cohésion, le militaire cherche à choisir l'alternative qui sert au mieux l'organisation à laquelle il appartient, ce qui peut le conduire à violer la norme de respect des droits humains, la norme de contrôle du pouvoir civil sur le militaire, voire les deux en même temps.

**Élie BARANETS**  
*Chercheur Sécurité internationale*

## DIALOGUE SHANGRI-LA

**Ryan HASS, « [America and China present dueling narratives at Shangri-La Dialogue](#) », Brookings, 14 juin 2022.**

Après le Dialogue Shangri-La, quel tableau pouvons-nous dresser de la situation stratégique en Asie ? Pour Ryan Hass, attaché supérieur de recherche et titulaire de la chaire Michael H. Armacost du programme de politique étrangère à Brookings, l'un des plus anciens think tank américains, le dialogue annuel de l'International Institute for Strategic Studies (IISS), qui s'est tenu à Singapour du 10 au 12 juin, permet d'obtenir une vision précise de la situation stratégique dans la région indopacifique. C'est dans le cadre de deux jours de discussions entre près de 600 délégués de 59 pays que les dirigeants américains et chinois ont présenté leurs visions respectives de l'avenir de la région, marquant une ligne de fracture toujours prégnante. Le secrétaire américain à la Défense, Lloyd Austin, a exposé une vision positive du rôle des États-Unis pour la région. Celui-ci a souligné que l'Indo-Pacifique reste le centre de gravité stratégique des intérêts américains au XXI<sup>e</sup> siècle, et que les États-Unis veillent à mettre en commun leurs ressources et leurs capacités avec leurs partenaires et alliés régionaux pour accélérer l'innovation, notamment en reliant les bases industrielles de défense, et en co-produisant des technologies nouvelles. La présentation du ministre chinois de la Défense, le général Wei Fenghe, s'est concentré sur l'importance que représente la Chine pour l'avenir de l'Asie, et a présenté certaines raisons pour lesquelles il serait malvenu de barrer la route à la Chine. M. Wei a prévenu que les tentatives américaines de former des blocs exclusifs (par le biais du dialogue quadrilatéral de sécurité ou du pacte AUKUS, par exemple) diviserait la région. Celui-ci a appelé les participants à résister aux plans américains visant à « endiguer » la Chine. Pour l'auteur, le Dialogue Shangri-La permet de porter un constat qui n'est certes pas nouveau : l'existence d'une rivalité toujours plus aiguë entre les États-Unis et la Chine. La recherche d'un compromis est ainsi nécessaire, entre une meilleure prise en compte par les États-Unis des avertissements de la Chine, et le fait que la Chine ne doive pas sous-estimer le potentiel d'attrait de l'Amérique dans la région.

## SOMMET DE L'OTAN

**Daniel KOCHIS, Thomas SPOEHR, « [NATO Summit Madrid: Reinforcing Deterrence at This Crucial Time Is in the U.S. National Interest](#) », The Heritage Foundation, 23 juin 2022.**

Quels sont les enjeux du prochain sommet de l'OTAN en termes stratégiques ? Pour Daniel Kochis, analyste principal en politique du Margaret Thatcher Center for Freedom, et Thomas Spoehr, directeur du Center for National Defense, le sommet de l'OTAN qui se tiendra à Madrid les 29 et 30 juin intervient à un moment crucial pour l'Alliance. Dans un article écrit pour le think tank américain d'orientation conservatrice The Heritage Foundation, ceux-ci rappellent que la communauté transatlantique ne reviendra pas aux relations exercées avec la Russie précédant l'invasion, et doit se préparer en conséquence. Pour les auteurs, malgré la mobilisation de nombreux pays européens, ces derniers mois ont mis en évidence que rien ne peut remplacer le leadership des États-Unis au sein de l'OTAN. À ce titre, les États-Unis doivent donc veiller à ce que l'Alliance mette en œuvre des mesures qui renforcent immédiatement la dissuasion, notamment en Europe orientale, et donc inciter leurs alliés à s'engager de nouveau dans la défense collective. Ceci implique de prendre des engagements solides et durables en matière de dépenses de défense, ainsi que de proposer une autre approche que celle du déploiement de petites forces (aussi appelées *tripwire*) dans les États membres d'Europe de l'Est, au profit d'un dispositif de dissuasion avec une large participation dans toute l'Alliance. Ceci inclut également l'examen rapide de l'adhésion de la Finlande et de la Suède à l'OTAN et le soutien des États membres qui aident les forces ukrainiennes. Dans le cadre du sommet de Madrid, les États-Unis doivent donc s'assurer que l'OTAN clarifie sa posture stratégique pour éviter toute mauvaise interprétation par la Russie. Parmi les recommandations proposées dans l'article, les auteurs retiennent notamment la nécessité d'axer le nouveau concept stratégique de l'OTAN, qui sera choisi au sommet, sur la défense collective, ainsi que de réaffirmer l'importance de l'article 3 du traité, ayant trait à la capacité individuelle et collective de résistance. Les États-Unis devraient se concentrer sur les pays qui n'ont pas de plan d'augmentation des dépenses dédiées à la défense. Pour Daniel Kochis et Thomas Spoehr, le danger pourrait cependant être la prise de demi-mesures, ce que la Russie, et *a fortiori* la Chine, verraient comme un signe de faiblesse, invitant à de nouvelles agressions.

## DEEP FAKES

Kelley M. SAYLER, Laurie A. HARRIS, « [Deep Fakes and National Security](#) », Congressional Research Service, 3 juin 2022.

Les *deep fakes* représentent-ils une menace pour la sécurité nationale des États-Unis ? Si oui, comment les détecter ? Dans un rapport du Congressional Research Service, l'agence fédérale américaine dépendant du Congrès qui produit des analyses pour ce dernier, Kelley M. Sayler et Laurie A. Harris, analystes spécialistes des technologies avancées, présentent la façon dont les *deep fakes* peuvent être utilisés, notamment à des fins stratégiques malveillantes. Tout d'abord, le terme *deep fakes* se réfère à un phénomène apparu en 2017 pour décrire des contrefaçons réalistes de photos, d'audio, de vidéos et d'autres produits générés par des technologies d'intelligence artificielle (IA). Bien que la manipulation des médias ne soit pas un phénomène nouveau, l'utilisation de l'intelligence artificielle pour générer des *deep fakes* suscite des inquiétudes car les résultats sont de plus en plus réalistes, créés rapidement et réalisés à moindre coût. Les *deep fakes* peuvent être utilisés de diverses façons. Des adversaires étatiques ou des individus motivés par des motifs politiques pourraient ainsi diffuser des vidéos falsifiées d'élus ou d'autres personnalités publiques faisant des commentaires compromettants ou se comportant de manière inappropriée. Les *deep fakes* pourraient être utilisés pour faire chanter des élus, ou des personnes ayant accès à des informations classifiées. En vue de détecter des contrefaçons visuelles ou auditives, les auteurs présentent deux programmes créés par la Defense Advanced Research Projects Agency (DARPA), une agence du département de la Défense des États-Unis en charge de la recherche et du développement de nouvelles technologies dédiées à un usage militaire. Le premier programme, intitulé MediFor, s'attelait à développer des algorithmes pour évaluer automatiquement l'intégrité de photos et vidéos. SemaFor est le second programme, s'appuyant sur les technologies de MediFor pour développer des algorithmes qui détecteront, attribueront et caractériseront automatiquement divers types de *deep fakes*. Ces technologies développées par SemaFor et MediFor sont destinées à améliorer les défenses contre les opérations d'information de l'adversaire. Les *deep fakes* sont ainsi considérés comme pouvant éroder la confiance de la population, avoir un impact négatif sur le discours public, voire influencer une élection.

**Charlotte DESMASURES**  
Assistante de recherche

## À VENIR

6 juillet : [Online Conference - Computerized Intelligence & the Second Age of SIGINT](#), 7h-8h.



Signals intelligence or SIGINT is one of the most secretive sources of intelligence. SIGINT comprises different parts of intelligence collection, including electronic intelligence (ELINT), which derives information from assessing electronic emissions, and communication intelligence (COMINT) which derives intelligence from reading encrypted messages. SIGINT has played a major role in war and power politics since its emergence in the early 20<sup>th</sup> Century. The Internet era and the emergence of computerized intelligence has opened what John Ferris calls, in his major work on the history of GCHQ, the Second Age of SIGINT. This conference will address the transformation brought about by the second age of SIGINT, its characteristics and challenges, and what differentiates it from Cold War signals intelligence.

**10 novembre : Journée d'étude sur les sports de la défense.**

Le domaine « Défense et société » organisera le 10 novembre prochain une journée d'étude sur les sports de la défense. Mêlant praticiens et chercheurs, cet événement poursuit un triple objectif : établir un état des lieux du programme de recherche débuté en début d'année et présentant les grandes problématiques identifiées lors des terrains exploratoires, contribuer au rayonnement du Centre national de sports de la défense (CNSD) au travers de la mise en valeur de ses différentes missions, et finalement proposer une approche originale en faisant dialoguer praticiens – pour la plupart militaires, et chercheurs, et s'inscrivant de faire dans une hybridité chère à l'IRSEM. Des informations supplémentaires concernant le contenu du programme et les horaires seront données dès la rentrée.